CBC/RADIO-CANADA

RAPPORT FINANCIER DU DEUXIÈME TRIMESTRE

2013-2014

CBC Radio-Canada

Table des matières

Engagement de CBC/Radio-Canada envers la transparence et la responsabilisation 3

Rapport de gestion 4

Rétrospective du trimestre 5
- **Faits saillants financiers 5**
- **Faits saillants des activités 7**

1. Le point sur le rendement 12
   - **1.1 Indicateurs stratégiques 12**
   - **1.2 Indicateurs opérationnels 14**

2. Capacité de produire des résultats 17
   - **2.1 Personnes et leadership 17**
   - **2.2 Capacité des ressources 20**

3. Résultats et perspectives 22
   - **3.1 Résultats 22**
   - **3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 31**
   - **3.3 Le point sur les perspectives et les risques 32**

4. Présentation de l'information financière 34
   - **4.1 Estimations comptables importantes et conventions comptables futures 34**
   - **4.2 Transactions entre parties liées 34**

5. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs 35

6. États financiers consolidés résumés intermédiaires 36

7. Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires 41

Engagement de CBC/Radio-Canada envers la transparence et la responsabilisation

En tant que radiodiffuseur public national, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre site web institutionnel de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.

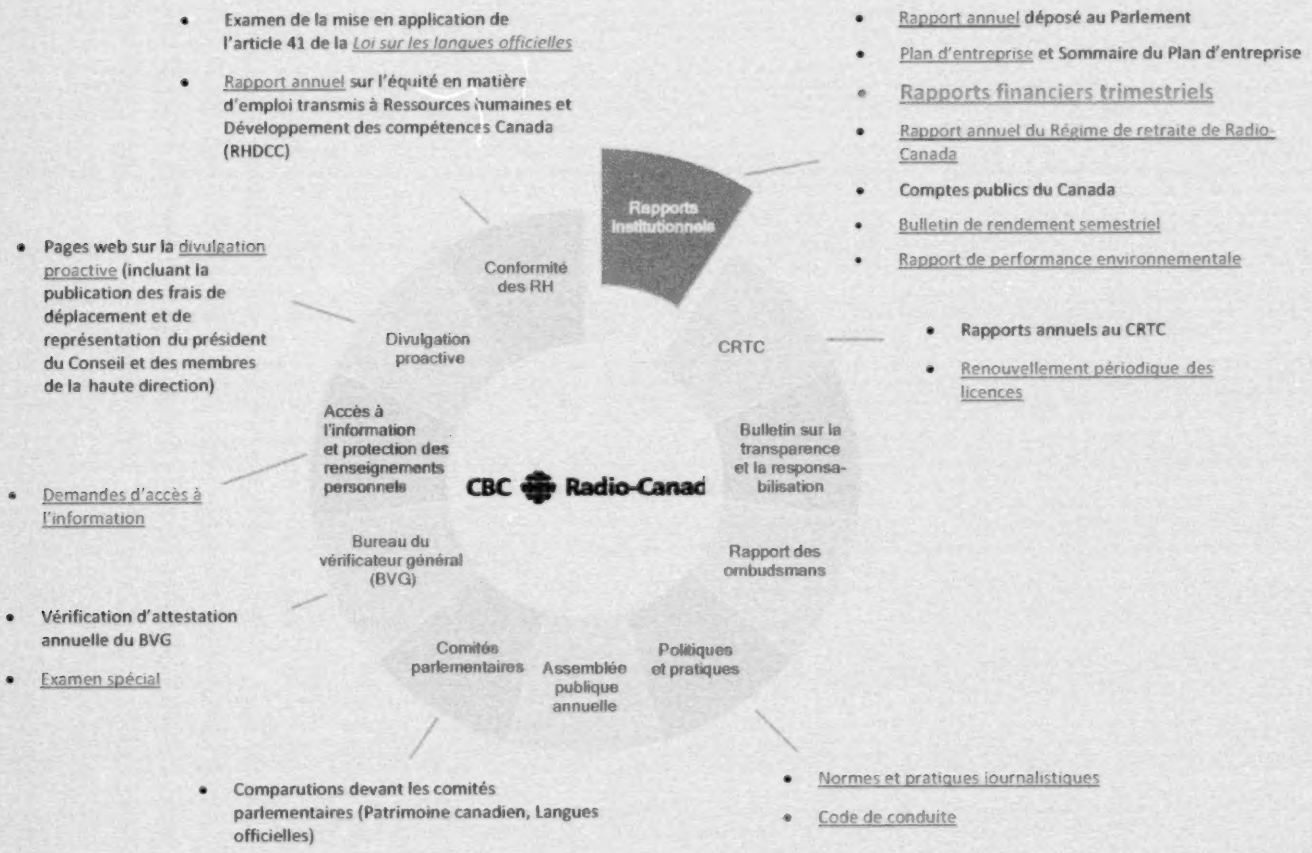

Rapport de gestion

Exigences concernant les rapports trimestriels

Outre un rapport annuel, nous sommes tenus – comme la plupart des sociétés d'État canadiennes sous régime fédéral – de déposer des rapports financiers trimestriels pour les trois premiers trimestres de chaque exercice. Conformément à notre engagement de faire preuve de transparence et d'assurer une surveillance efficiente des fonds publics qui nous sont alloués, nous avons le plaisir de présenter notre rapport trimestriel pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2013.

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013 n'ont pas fait l'objet d'un examen par notre auditeur.

Saisonnalité

La majeure partie de nos revenus autogénérés est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché et de l'économie en général. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses opérationnelles tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation.

Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus autogénérés.

Note relative aux déclarations prospectives

Ce rapport renferme des déclarations prospectives concernant les objectifs, les stratégies et les résultats opérationnels et financiers escomptés. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral; les contributions provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) disparaîtront progressivement d'ici le 31 août 2014; le marché des revenus publicitaires de la télévision demeurera solide et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section « Le point sur les perspectives et les risques » du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Mesure non conforme aux IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section 3.1.

Rétrospective du trimestre

Faits saillants financiers

Revenus et sources de financement pour le T2 2013-2014
(en millions de dollars canadiens)

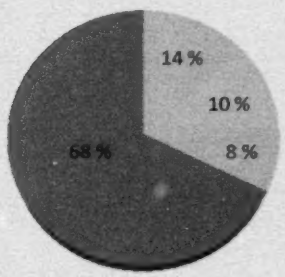

- Revenus publicitaires
- Revenus tirés des services spécialisés
- Revenus financiers et autres revenus
- Financement public

Répartition des dépenses pour le T2 2013-2014
(en millions de dollars canadiens)

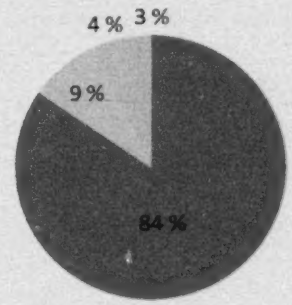

- Services de télévision, de radio et de nouveaux médias
- Services spécialisés
- Transmission, distribution et collecte
- Autres

Le résultat net en IFRS et le résultat d'exploitation sur une base courante[2] se sont améliorés par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %
Revenus	127 568	126 970	0,5	311 720	309 675	0,7
Dépenses	(387 480)	(408 045)	5,0	(854 480)	(932 695)	8,4
Financement public	266 392	269 377	(1,1)	520 374	572 425	(9,1)
Résultat avant éléments hors activités opérationnelles	**6 480**	**(11 698)**	**155,4**	**(22 386)**	**(50 595)**	**55,8**
Résultat net de la période	**5 721**	**(12 326)**	**146,4**	**(24 660)**	**(51 719)**	**52,3**
Résultat d'exploitation sur une base courante[2]	**9 443**	**(11 181)**	**184,5**	**8 853**	**(15 065)**	**158,8**

[1] Les montants pour 2012 ont été révisés par suite de l'adoption de la norme comptable révisée sur les régimes de retraite. Voir la note 2C, Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées, des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[2] Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté à la section 3.1.

Résultat en IFRS

Les variations observées dans le résultat net pour ce trimestre découlent principalement des facteurs suivants :

- Les revenus sont restés conformes à ceux du deuxième trimestre de l'an dernier. Les revenus publicitaires ont progressé de 2,7 millions de dollars (5,3 %) et d'autres types de revenus ce trimestre ont également été plus élevés. Ces hausses ont été compensées en partie par une baisse des contributions du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) en raison de son abolition progressive.
- Les dépenses ont diminué de 20,6 millions de dollars (5,0 %) par rapport à celles du trimestre correspondant de l'an dernier, par suite de la baisse des coûts opérationnels et de la réduction des dépenses de programmation, consécutivement aux initiatives de restructuration mises en œuvre dans la foulée du budget fédéral de 2012.
- Le financement public comptabilisé à des fins comptables a accusé une baisse de 3,0 millions de dollars (1,1 %) ce trimestre par rapport à celui de 2012-2013. Il reflète le rapprochement entre le financement pour les activités opérationnelles comptabilisé en résultat et nos coûts budgétaires trimestriels ainsi que l'amortissement du financement des immobilisations différé. D'ici la fin de l'exercice, le crédit parlementaire reçu devrait être inférieur de 41,8 millions de dollars à celui de 2012-2013 conformément aux annonces dans le budget fédéral.

Résultat d'exploitation sur une base courante

Le résultat d'exploitation sur une base courante du deuxième trimestre de 2013-2014 s'est établi à 9,4 millions de dollars et ne comprend pas les éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation pour la période considérée. L'élément le plus important est la charge de retraite sans effet sur la trésorerie comptabilisée à hauteur de 15,5 millions de dollars dans le trimestre considéré. Cette charge découle de l'adoption, cette année, d'une norme comptable révisée, IAS 19R – *Avantages du personnel.*

La section 3.1 du présent rapport renferme plus d'informations sur le rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

Faits saillants des activités

Hockey Night in Canada

Le 25 novembre 2013, la LNH a annoncé qu'elle avait décidé d'octroyer à Rogers les droits de diffusion des matchs de hockey au Canada à partir de la saison 2014-2015. En vertu d'une entente conclue avec Rogers, CBC continuera de diffuser les matchs du samedi soir à *Hockey Night in Canada*, y compris 320 heures de hockey aux heures de grande écoute ainsi que la série finale de la Coupe Stanley, pendant encore au moins quatre ans. Cette entente assurera que les Canadiens continuent de profiter de *Hockey Night in Canada*, une icône culturelle canadienne, de manière économique pour la Société. Cette entente offre aussi à CBC/Radio-Canada une plateforme très fréquentée pour promouvoir son contenu canadien, pendant une soirée qui rassemble les Canadiens chaque semaine. Aux termes de l'entente, la Société continuera de diffuser *Hockey Night in Canada*, mais elle ne paiera plus les droits de diffusion et ne percevra plus les revenus publicitaires qui y sont associés. Par ailleurs, elle continuera à être propriétaire de la marque *Hockey Night in Canada*, pour laquelle une licence a été octroyée à Rogers.

Strategy 2015

Nous continuons de remplir notre mandat en suivant notre plan stratégique quinquennal, la Stratégie 2015 *: Partout, Pour tous*. Au cours du deuxième trimestre, nous avons poursuivi nos initiatives qui appuient les trois axes stratégiques de ce plan :

- Plus distinctive : programmation réseau et espaces publics nationaux
- Plus régionale : présence régionale et espaces communautaires
- Plus numérique : nouvelles plateformes et nouveaux espaces numériques

Plus distinctive

Au cours du trimestre, CBC et Radio-Canada ont continué de susciter l'intérêt des Canadiens en leur présentant de « grands événements » de qualité. Ainsi, nous avons diffusé en direct la cérémonie de remise des prix de l'Association de la musique country canadienne (AMCC) en continu à CBC.ca et sur demande à CBCMusic.ca. Nous avons également présenté la *Fête du Canada 2013* et le *Spectacle du midi de la fête du Canada* sur CBC, CBC News Network, ICI Radio-Canada Télé et le RDI. Les cotes d'écoute de CBC Television pour ces deux manifestations ont été respectivement de 9 % et de 26 % supérieures à celles de 2012[1]. En août, Radio-Canada a commencé à diffuser *1 000 jours pour la planète*, un rendez-vous multiplateforme qui se poursuivra pendant les trois prochaines années sur le RDI, ICI Radio-Canada.ca, Explora, Tou.tv et ICI Radio-Canada Télé.

Fidèle à ses habitudes, CBC/Radio-Canada a profité de l'été pour participer activement à la vie culturelle du pays. Radio-Canada a diffusé des spectacles marquants comme *Les 50 ans de la Place des Arts*, le *Grand spectacle de la Fête nationale de l'Acadie* et la *Virée classique* de l'Orchestre symphonique de

[1] Source : BBM Canada, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus, 2013

Montréal, en plus de braquer ses projecteurs sur la programmation du *Festival International Nuits d'Afrique*. Pour sa part, CBC a joué un rôle clé dans une des manifestations culturelles les plus dynamiques de l'été, le Festival international du film de Toronto (FIFT). En vertu d'un partenariat de contenu, la Société a présenté, pour la première fois, différentes rencontres et conférences du FIFT, comme les séries *Industry Moguls, Keynote Conversation, Doc Conference, PITCH THIS!* de Téléfilm Canada et les cours de maître, dans le studio Glenn-Gould de CBC/Radio-Canada. L'émission interactive quotidienne *CBC Live @ TIFF,* mettant en vedette un choix éclectique de célébrités canadiennes emblématiques, a été présentée devant public.

Le succès de l'émission *Les chefs!* s'est confirmé cet été sur ICI Radio-Canada Télé. La série culinaire s'est maintenue parmi les trois émissions hebdomadaires les plus regardées par les francophones au Québec entre le 1er juillet et le 8 septembre 2013[1]. Le magazine d'affaires publiques *Tout le monde en parlait* a continué de produire des reportages éclairants sur l'histoire internationale et canadienne. À titre d'exemple, le documentaire *Argo : la vraie histoire* a rétabli les faits sur la crise des otages de l'ambassade américaine de Téhéran en 1979 en donnant la parole aux protagonistes. Sur CBC, *Still Life: A Three Pines Mystery,* un long métrage inspiré du roman à succès de Louise Penny et dont l'intrigue se déroule dans un village du Québec, a obtenu des cotes d'écoute estivales extrêmement satisfaisantes de 803 000 téléspectateurs[1].

En septembre, ICI Radio-Canada Télé a lancé sa saison régulière avec une programmation distinctive essentiellement originale marquée par le retour d'émissions suivies par plus d'un million de téléspectateurs[1] telles qu'*Unité 9*, *Les enfants de la télé*, *Tout le monde en parle* et *Les Parent*. L'humour s'est fait plus présent sur les ondes à l'automne avec deux nouveautés : *Les pêcheurs*, qui, dès le départ, a attiré plus d'un million de téléspectateurs par semaine[1], et *La vie parfaite*. Finalement, une nouvelle série documentaire en quatre épisodes sur l'ex-premier ministre canadien, Brian Mulroney, a été présentée à partir de septembre.

CBC Television a aussi lancé sa nouvelle saison en septembre. L'émission *Battle of the Blades* était de retour pour la première fois depuis 2011, tandis que *George Stroumboulopoulos Tonight* célébrait le 10e anniversaire de son entrée en ondes. *Hockey Night in Canada* a commencé la saison en récoltant la plus forte cote d'écoute de son histoire pour la première diffusion de l'automne, le samedi soir.

Du côté de CBC Radio, l'émission *The Current* a lancé un nouveau thème qui se déclinera sur toute la saison et qui s'intitule *Project Money*. L'émission *Q* a commencé en force avec une entrevue de l'artiste chinois Ai Weiwei et une visite à Montréal. CBC Radio 2 présente une nouvelle émission, *Q: The Music*, en plus des valeurs sûres que sont les émissions *As It Happens*, en ondes depuis 45 ans, et *Vinyl Café*, qui entreprend sa 20e année.

C'est également au cours de ce trimestre que nous avons lancé nos campagnes promotionnelles pour les Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sotchi. Les Canadiens ont pu découvrir les nombreuses plateformes auxquelles ils pourront accéder à leur convenance pour ne rien manquer des Olympiques.

---

[1] Source : BBM Canada, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus, 2013

Plus régionale

Depuis le 2 septembre, CBC allonge à 30 minutes le bulletin de nouvelles locales de fin de soirée le dimanche à Edmonton, Toronto, Ottawa et Montréal, afin de couvrir plus en profondeur ces marchés locaux. Depuis le 2 septembre également, le bulletin de nouvelles de début de soirée à Windsor est prolongé à 90 minutes afin d'offrir un service local bonifié.

À la suite de la décision du CRTC d'approuver sa licence de radiodiffusion, CBC Radio One a lancé *Saskatoon Morning* à la fin septembre au 94,1 FM. Auparavant, cette émission n'était offerte que sur le web.

Avec l'ajout d'une édition week-end du *Téléjournal Est du Québec*, en ondes depuis septembre, Radio-Canada complète son offre en information 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toujours dans l'optique d'affirmer une présence régionale forte à la fine pointe de la technologie, le nouveau Centre de production d'ICI Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été inauguré à Matane en septembre également.

Grâce à ses équipes résolument multiplateformes, CBC/Radio-Canada parvient de plus en plus à offrir une couverture régionale de grande qualité et qui tombe à point nommé. La pression a été forte sur la petite équipe d'ICI Estrie, qui a été la première sur les lieux de la tragédie de Lac-Mégantic en juillet et la première à fournir des images de ce terrible accident au monde entier, alors même qu'elle se préparait à couvrir les Jeux d'été du Canada 2013 à Sherbrooke, en août. Pendant les inondations qui ont frappé Calgary, l'équipe locale sur le terrain a réalisé des reportages de grande qualité, dans des conditions particulièrement difficiles, permettant aux Calgariens et à tous les Canadiens préoccupés par la situation d'être informés des derniers développements à la minute près.

Radio-Canada a renforcé sa présence en région sur sa plateforme radio le matin et au retour à la maison avec, à la barre de nombreuses émissions phares, des personnalités locales très appréciées du public : Marie-France Bazzo dans le Grand Montréal, Marie-Pier Roy Carbonneau en Estrie, Karine Godin et Janique LeBlanc en Acadie, et Mathieu Nadon à Ottawa-Gatineau.

Plus numérique

Les auditoires se tournent de plus en plus vers le web pour connaître les dernières nouvelles. Notre stratégie numérique a été conçue pour tirer profit de cette tendance. Au cours de l'été, le public a été nombreux à accéder aux plateformes numériques régionales de Radio-Canada afin de s'informer sur des événements locaux majeurs qui ont trouvé écho dans tout le pays, comme la tragédie de Lac-Mégantic. Par conséquent, le nombre de visiteurs uniques qui ont consulté la section régionale d'ICI Radio-Canada.ca a grimpé de 62 % entre juillet 2012 et juillet 2013, et de 44 % entre août 2012 et août 2013[1].

L'interactivité gagne en importance sur toutes nos plateformes. *C'est juste de la TV*, la revue hebdomadaire de l'actualité télévisuelle a lancé en septembre un outil en ligne qui permet aux téléspectateurs de voter, d'échanger et de faire des commentaires sur les sujets abordés dans cette émission populaire, ainsi que d'accéder à du contenu exclusif et complémentaire. *Qu'est-ce qu'on mange pour souper?*, la nouvelle émission quotidienne de cuisine présentée depuis septembre sur ICI Radio-Canada Télé, se sert également des médias sociaux pour échanger des recettes et des idées avec ses abonnés. Au cours du trimestre, CBC.ca a offert du contenu web interactif, notamment des séances de clavardage pendant le déroulement de divers événements comme le Stampede de Calgary, les

[1] Source : comScore Media Metrix, 2013

championnats de saut d'obstacles et l'émission *NHL Face Off*, ainsi que d'autres initiatives, comme le concours de photos de *Live Right Now* et le segment *Fan Questions* avec Sandra et Kurt (de *Battle of the Blades*).

L'offre de contenu web original continue d'être un élément clé de notre stratégie numérique. Ce trimestre, Tou.tv a présenté en exclusivité la websérie *Les Jaunes*, une comédie d'horreur unique en son genre. ICI Radio-Canada.ca continue d'améliorer sa section *Dossiers* avec du contenu distinctif comme le webdocumentaire *Le skatepark – L'émergence du skateboard au Québec*, un retour sur les pionniers de la planche à roulettes au Québec.

CBCMusic.ca a lancé six nouvelles webradios en septembre. Trois d'entre elles sont axées sur une ambiance musicale particulière et les trois autres sont pilotées par des personnalités canadiennes de la musique : *Colin James' Blues, Bachman's Guitarchives* et *Heppner's Opera Gems*. CBCMusic.ca a aussi mis en ligne la série *Great Canadian Album*, qui a généré plus de trois millions de pages vues jusqu'à la fin de septembre[1].

En septembre, deux nouvelles émissions sur la musique ont été lancées sur CBC Television, conjointement avec CBCMusic.ca. La première, *CBC Music Backstage Pass*, présente des prestations intimes et exclusives, ainsi que des portraits en profondeur d'artistes canadiens émergents ou bien établis. La deuxième émission, *CBCMusic.ca Festival*, a mis en vedette les meilleurs moments musicaux tirés des prestations filmées exclusivement par CBCMusic.ca à l'occasion de son premier festival de musique.

Autres questions liées aux activités

Au début du mois d'août, le CRTC a rendu sa décision concernant les demandes de distribution obligatoire des chaînes de télévision spécialisées en vertu de l'article 9(1)h de la *Loi sur la radiodiffusion*. ARTV est une des chaînes qui bénéficiera de cette décision. Dorénavant, ARTV devra obligatoirement être distribuée dans les marchés anglophones, en plus des marchés francophones, et par conséquent, la chaîne sera offerte sur abonnement par tous les fournisseurs de CBC/Radio-Canada. Cette décision du CRTC constitue une réponse favorable à une demande soumise par ARTV dans le cadre du processus de renouvellement des licences en 2012. TV5 et AMI, des chaînes externes à CBC/Radio-Canada, devront aussi être distribuées obligatoirement en vertu de cette décision du CRTC.

Depuis le 1er septembre 2013, les nouvelles conditions de licence de radiodiffusion accordées par le CRTC sont entrées en vigueur pour les entités de CBC/Radio-Canada qui faisaient l'objet de cet exercice de renouvellement. Conformément à ces nouvelles conditions, nous avons obtenu la permission de diffuser des messages publicitaires sur CBC Radio 2 et Espace musique à compter du 1er octobre 2013, à raison de quatre minutes par heure maximum.

En tant que détenteurs des droits de radiodiffusion des Jeux olympiques pour le Canada, nous avons annoncé en septembre 17 partenariats médias pour cette grande manifestation sportive. La Société travaillera avec ces organisations – qui incluent des partenaires olympiques officiels canadiens et étrangers – afin d'intégrer dans notre couverture des Jeux le soutien qu'elles offrent à nos athlètes, alors que nous raconterons leur progression vers le podium olympique.

---

[1] Source : Adobe SiteCatalyst, juillet à septembre 2013

Perspectives

Les Canadiens de partout au pays ont été invités à se joindre à la conversation sur leur radiodiffuseur public à l'occasion de notre assemblée publique annuelle tenue à Toronto, le 23 octobre 2013. Les membres du public qui ne pouvaient y assister en personne ont pu s'inscrire pour en regarder la webdiffusion. Cette assemblée était l'occasion pour le public et les parties intéressées de prendre connaissance des orientations futures de la Société. Un panel d'experts avait été invité cette année pour discuter de l'évolution de la radio et de la façon dont ce média contribue à enrichir les échanges entre Canadiens.

À la fin octobre, le CRTC a lancé le processus qui mènera à un examen complet du cadre de réglementation de la radiodiffusion canadienne pour la télévision. La démarche officielle se déroulera en trois phases, d'approche générale, et couvrira les plateformes télévisuelles tant traditionnelles que nouvelles. La phase 3, qui devrait avoir lieu au printemps 2014, comprendra une consultation officielle de tous les acteurs de l'industrie, dont CBC/Radio-Canada, pour obtenir leur avis sur les nouvelles approches proposées par le Conseil relativement au système canadien de télévision. Des audiences publiques sont prévues à l'automne 2014.

Finalement, le gouvernement a annoncé dans sa mise à jour économique de novembre qu'il réinstaurera un gel des dépenses de fonctionnement. Par conséquent, CBC/Radio-Canada ne s'attend pas à recevoir de financement pour l'inflation des salaires au cours des deux prochaines années fiscales.

1. Le point sur le rendement

Comme nous l'expliquons ci-dessous, nos indicateurs de rendement clés (IRC) sont de deux ordres :

Les *indicateurs stratégiques* intègrent les résultats des sondages réalisés pour mesurer notre efficacité à nous acquitter de notre mandat et le degré d'adéquation entre notre programmation et nos principes directeurs. Ils tiennent également compte de la part de contenu canadien dans nos émissions télévisées.

Les *indicateurs opérationnels* prennent en considération la part d'auditoire, le nombre de visiteurs sur nos sites web, le nombre d'abonnés à nos services et les revenus réalisés par les Services français et les Services anglais.

Le Rapport annuel 2012-2013 renferme de plus amples renseignements, notamment les cibles associées à tous les indicateurs de rendement pour 2013-2014.

1.1 Indicateurs stratégiques

Évaluation de nos succès à l'égard de la Stratégie 2015 : Partout, Pour tous

Un des éléments centraux de la Stratégie 2015 est l'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer notre rendement. Nous avons créé un bulletin de rendement qui nous permet d'établir dans quelle mesure, selon les Canadiens interrogés, nos services sont conformes au mandat de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* et notre programmation adhère aux principes directeurs de notre plan stratégique.

Deux fois par an, en janvier et en juin, nous présentons ce bulletin de rendement à notre Conseil d'administration. Nous en publions une version condensée sur le site web institutionnel de la Société.

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la Stratégie 2015, nous avons mis au point des IRC propres aux Services anglais et aux Services français. Ces indicateurs servent à mesurer, de façon générale, le succès de chacune des composantes médias, en tenant compte de l'étendue de ses activités. Ils sont tirés des plans de gestion préparés par les composantes médias et reflètent les points de comparaison et les tendances en matière de rendement.

Les indicateurs propres aux services spécialisés, aux nouvelles plateformes et aux revenus sont évalués à compter du début de l'exercice financier. Les résultats du deuxième trimestre à ce jour et les résultats comparatifs se trouvent à la section 1.2 du rapport.

Les cibles annuelles pour 2013-2014 correspondant à ces indicateurs de rendement sont également indiquées, à côté des résultats de l'exercice précédent.

Attentes et résultats en matière de contenu canadien

Le CRTC établit les attentes en matière de contenu canadien pour la télévision en général, et fixe les attentes en matière de service pour ICI Radio-Canada Télé et CBC Television. Pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion, au moins 75 % du contenu diffusé doit être canadien. Durant les heures de grande écoute, un minimum de 80 % du contenu diffusé doit être canadien. Ces deux mesures sont des moyennes calculées sur toute l'année de radiodiffusion, soit du 1er septembre au 31 août. Le tableau ci-dessous donne les résultats finaux pour l'année de radiodiffusion 2012-2013 et ceux de l'année précédente complète. Au cours de chacune de ces années, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television ont dépassé les attentes du CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute. L'un des principaux objectifs de notre Stratégie 2015 est justement d'accroître l'offre de programmation canadienne.

Contenu canadien		Attentes annuelles-réglementation	Résultats 1er sept. 2012 au 31 août 2013	Résultats 1er sept. 2011 au 31 août 2012
ICI Radio-Canada Télé				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	84 %	86 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	91 %	93 %
CBC Television				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	93 %	85 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	86 %	81 %

1.2 Indicateurs opérationnels

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la Stratégie 2015 (voir la section 1.1 ci-dessus), nous avons mis au point des indicateurs de rendement clés propres aux Services français et aux Services anglais.

Ces indicateurs se rapportent directement à nos priorités stratégiques et sont formulés chaque année dans les plans de gestion des composantes médias. Les cibles des IRC tiennent compte d'un certain nombre de facteurs, notamment d'éléments particuliers de la programmation, des sources de financement, des tendances dans l'industrie de la radiodiffusion, des habitudes comportementales des consommateurs et des rendements précédents.

Notre rapport du deuxième trimestre comprend une liste partielle des IRC, puisque la majorité des principaux indicateurs sont évalués à partir de septembre. Comme ces données ne sont pas disponibles avant l'automne pour CBC Television, CBC Radio, ICI Radio-Canada Télé, ICI Radio-Canada Première et Espace musique, elles ne figurent pas dans nos rapports des premier et deuxième trimestres.

Une mise à jour de tous les indicateurs de rendement clés sera présentée dans le prochain rapport trimestriel.

Services anglais

Le rendement des Services anglais à ce jour tend à satisfaire, voire à dépasser, les attentes pour les indicateurs apparaissant ci-dessous.

La part d'auditoire de CBC News Network a dépassé les résultats de la même période l'an dernier et est actuellement supérieure à la cible annuelle. La couverture sur le terrain d'une actualité saisissante, comme les inondations en Alberta, la tragédie de Lac-Mégantic et, sur la scène mondiale, les soulèvements en Syrie et en Égypte, a contribué à faire augmenter la part d'auditoire. De la même façon, la moyenne mensuelle de visiteurs uniques sur CBC.ca dépasse largement celle de l'an dernier et la cible annuelle en raison de la couverture de ces événements.

Pour le deuxième trimestre, la moyenne mensuelle de visiteurs uniques sur les pages d'accueil web régionales, le nombre d'abonnés à CBC News Network et à la chaîne *documentary*, ainsi que les revenus globaux indiquent tous une tendance conforme aux cibles. Les revenus à ce jour, également conformes aux cibles, sont légèrement en avance sur ceux de la même période l'an dernier et sur ceux prévus. Nous continuons à suivre l'évolution des tendances du marché pour repérer des signes de changement.

Services anglais		Cibles annuelles 2013-2014	Résultats à ce jour 2013-2014	Résultats annuels 2012-2013	Résultats à ce jour 2012-2013
Télévision					
CBC News Network	Part d'auditoire pour la journée complète, avril à mars[1]	1,4 %	1,6 %	1,3 %	1,3 %
Service régional					
Pages d'accueil web régionales	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques avril à mars[2]	0,995 million	0,981 million	0,971 million	0,886 million
Nouvelles platformes					
CBC.ca	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques avril à mars[2]	6,5 millions	6,9 millions	6,3 millions	5,8 millions
Chaînes de télévision spécialisées					
CBC News Network	Abonnés	11,2 millions	11,3 millions	11,3 millions	11,3 millions
documentary	Abonnés	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions
Revenus[3] Services généralistes, spécialisés et en ligne		400 millions $	180 millions $	362 millions $	178 millions $

[1] Source : BBM Canada, audimètres protables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

[2] Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

[3] Les revenus de la chaîne *documentary* sont intégrés à 100 %, même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds mandaté par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les crédits FAPL ci-inclus reflètent la réduction éventuelle due à l'abolition de ce fonds d'ici le 31 août 2014.

Services français

Comme l'indiquent les résultats à ce jour, le rendement de Radio-Canada est conforme aux cibles annuelles.

La part d'auditoire pour la journée complète des chaînes spécialisées dépasse légèrement la cible pour 2013-2014. La couverture d'événements majeurs de l'actualité locale qui ont trouvé écho dans tout le pays, comme la tragédie de Lac-Mégantic sur le RDI, et la retransmission de la série dramatique marquante *Les belles histoires des pays d'en haut* sur ARTV ont contribué à l'atteinte de ces résultats. En 2012-2013, la performance de RDI a été propulsée par un niveau exceptionnel d'actualités. La cible 2013-2014 des chaînes spécialisées ainsi que les résultats à ce jour témoignent d'un retour à des niveaux habituels.

L'effervescence de l'actualité régionale estivale et la qualité de la couverture par nos équipes locales ont eu pour effet d'accroître la fréquentation de nos pages web régionales. De même, Tou.tv a enregistré une hausse notable de visites au cours du dernier trimestre, grâce à son contenu original et exclusif.

Le nombre d'abonnés des chaînes spécialisées est conforme aux cibles annuelles. À cette étape-ci de l'exercice, les revenus sont aussi conformes aux cibles.

Services français		Cibles annuelles 2013-2014	Résultats à ce jour 2013-2014	Résultats annuels 2012-2013	Résultats à ce jour 2012-2013
Télévision					
RDI, ARTV, Explora	Part d'auditoire pour la journée complète, avril à mars[1]	5,2 %	5,3 %	5,4 %	5,8 %
Service régional					
Pages web régionales	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques avril à mars[2]	0,710 million	0,709 million	0,646 million	0,566 million
Nouvelles platformes					
ICI Radio-Canada.ca, Tou.Tv, RCInet.ca, Espace.mu	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques avril à mars[2]	2,3 millions	2,0 millions	2,2 millions	2,0 millions
Chaînes de télévision spécialisées					
RDI	Abonnés	11,1 millions	11,1 millions	11,2 millions	11,2 millions[3]
ARTV	Abonnés	2,0 millions	2,0 millions	2,0 millions	2,1 millions
Explora	Abonnés	0,4 million	0,4 million	0,3 million	non disponible[4]
Revenus[5]					
Services généralistes, spécialisés et en ligne		243,8 millions $	114,8 millions $	252,8 millions $	114,9 millions $

[1] Source : BBM Canada, audimètres protables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

[2] Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

[3] En 2012-2013, nous avons trouvé une erreur dans le calcul du nombre d'abonnés au RDI affectant nos cibles annuelles, résultats à ce jour et résultats annuels. Nous avons rajusté les chiffres dans le tableau ci-dessus pour refléter la méthode de calcul révisée pour l'ensemble des chiffres et périodes concernées.

[4] Explora a été lancé le 28 mars 2012 et distribué gratuitement jusqu'au 2 juillet 2012. Par conséquent, les résultats à ce jour pour 2012-2013 n'étaient pas disponibles.

[5] Les revenus de la chaîne ARTV sont intégrés à 100 %, même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 85 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds mandaté par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les crédits FAPL ci-inclus reflètent la réduction éventuelle due à l'abolition de ce fonds d'ici le 31 août 2014.

2. Capacité de produire des résultats

Notre capacité de réaliser notre stratégie et d'atteindre les résultats escomptés est tributaire de nos employés ainsi que d'autres ressources d'importance qui sont décrites plus loin.

2.1 Personnes et leadership

Au cours du deuxième trimestre de 2013-2014, notre service Personnes et Culture a continué de déployer tous les efforts requis pour attirer les talents dont nous avons besoin et assurer leur développement, pour maintenir une main-d'œuvre à rendement élevé et pour alimenter une culture saine qui favorise et reconnaît le rendement.

Ateliers sur le respect

En septembre, nous avons entrepris une nouvelle série d'ateliers sur le respect – un programme créé en 2007 par un comité mixte patronal-syndical, le Groupe de travail sur la santé des employés (GTSE). Cette deuxième vague d'ateliers, d'abord donnés à Toronto, se poursuivra dans les autres régions du pays au cours des prochains mois. Pierre angulaire de notre stratégie en matière de mieux-être, ces ateliers aident nos employés à entretenir de meilleures relations, à reconnaître leurs différends et à en parler, et à faire preuve de dignité, de civisme et de respect dans leurs relations interpersonnelles – des facteurs essentiels au mieux-être individuel et organisationnel.

Meilleure méthode de recrutement à CBC/Radio-Canada

Cet été, nous avons regroupé nos experts en recrutement au sein d'une seule équipe de direction. La méthode de recrutement plus rapide et plus stratégique qu'ils ont conçue est pleinement fonctionnelle depuis le 1er octobre 2013. Notre nouvelle approche simplifiée et collaborative fait en sorte que nous pouvons recruter les bonnes personnes pour chaque poste, ce qui nous aide à offrir la meilleure programmation à nos auditoires et des services à valeur optimale à tous les Canadiens.

Renouvellement de conventions collectives

En juillet, la Writers Guild of Canada (WGC) et CBC/Radio-Canada ont conclu une entente préliminaire pour deux nouvelles conventions collectives qui régissent la scénarisation et la rédaction de langue anglaise, respectivement pour CBC Television et CBC Radio, incluant les plateformes numériques de ces deux services. Ces conventions collectives, qui ont été ratifiées le 16 août 2013, constituent le premier renouvellement de la convention collective de CBC avec la WGC depuis 2000. Elles établissent les conditions d'engagement du personnel et seront en vigueur du 1er septembre 2013 jusqu'au 31 août 2016.

Également en juillet, CBC/Radio-Canada et l'Association des professionnels et des superviseurs (APS) ont conclu un protocole d'entente afin de s'entendre provisoirement sur une nouvelle convention collective.

Ce protocole d'entente a été signé après deux mois de négociations et voté par les membres de l'APS le 27 octobre 2013. La convention collective s'inscrit dans le cadre fourni par le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada et elle sera en vigueur pendant trois ans, du 1er juillet 2013 au 30 juin 2016.

Le 22 novembre 2013, CBC/Radio-Canada et la Guilde canadienne des médias (GCM) ont signé une entente de principe qui s'appliquerait à la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2019. L'entente prévoit une augmentation de salaire de 1,5 % pour chacune des deux premières années, avec une clause de réouverture pour chacune des années restantes. L'entente de cinq ans doit être ratifiée par les membres de la GCM, un processus qui devrait avoir lieu en janvier 2014.

Diversité : Équité en matière d'emploi et multiculturalisme

Depuis notre dernier rapport trimestriel, nous avons publié notre Rapport annuel 2012 sur l'équité en matière d'emploi et notre Rapport annuel 2012-2013 sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Le premier rapport présente un résumé des activités, des systèmes, des programmes et des initiatives qui soutiennent nos objectifs d'équité en matière d'emploi, notamment en ce qui a trait au recrutement, à la formation, au développement, à la promotion, au maintien des effectifs et à leur licenciement, ainsi qu'aux accommodements raisonnables. Ce rapport fait également état du taux de représentation des femmes, des Autochtones, des minorités visibles et des personnes handicapées au sein de notre main-d'œuvre, ainsi que des variations annuelles liées aux données sur l'effectif pour nos employés permanents à temps plein.

Le deuxième rapport, que nous présentons à Citoyenneté et Immigration Canada, donne un aperçu de nos politiques et de nos initiatives favorisant une culture organisationnelle qui englobe la diversité, ainsi que de nos pratiques d'embauche et d'avancement en matière de multiculturalisme et de diversité. Ce rapport décrit également quelques-unes de nos émissions et de nos activités communautaires de la dernière année qui ont contribué à célébrer le patrimoine culturel du Canada et à créer des échanges entre les diverses communautés. Ces deux rapports sont publiés sur notre site web institutionnel dans le cadre de notre engagement continu envers la transparence et la responsabilisation.

Langues officielles : rapport annuel, formation linguistique et célébration de la dualité linguistique

Cet été, nous avons publié notre Rapport annuel 2012-2013 sur la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Ce rapport fait état de nos principales initiatives en ce qui concerne la promotion de l'anglais et du français dans la société canadienne, ainsi que de nos réalisations dans les régions et de nos activités liées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce rapport est publié sur notre site web institutionnel.

Encore une fois cet automne, nous avons offert de la formation linguistique à nos employés qui ont besoin d'être compétents dans les deux langues sur une base quotidienne ou qui ont déterminé que leurs compétences en langue seconde étaient un point à perfectionner. L'an dernier, plus de 180 employés ont suivi cette formation.

Conseil d'administration et direction

Le 30 juillet 2013, Marlie Oden a été nommée au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada pour un mandat de cinq ans. Mme Oden remplace Patricia McIver. Nous tenons à remercier Mme McIver pour son dévouement et son travail accompli à titre de membre du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.

Le 26 septembre 2013, Heather Conway a été nommée vice-présidente principale, Services anglais. Elle se joindra à l'Équipe de la haute direction au début décembre. Mme Conway est actuellement directrice du développement des affaires au Art Gallery of Ontario. Auparavant, elle a été présidente d'Edelman Public Relations, vice-présidente principale chez Alliance Atlantis, vice-présidente principale du Groupe Banque TD, vice-présidente de Hill and Knowlton et du Neville Group, et adjointe spéciale du ministre des Finances.

Son expérience exceptionnelle, son expertise indéniable et le succès qu'elle a connu dans les secteurs des affaires, du gouvernement et de la culture, seront un ajout formidable à notre équipe alors que nous traçons la voie que doit emprunter CBC pour assurer son progrès continu. Pour en savoir plus sur sa nomination, cliquez ici.

2.2 Capacité des ressources

Nous disposons de quatre sources de financement direct : le financement public pour les activités opérationnelles et les immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus tirés des services spécialisés et les revenus financiers et autres revenus.

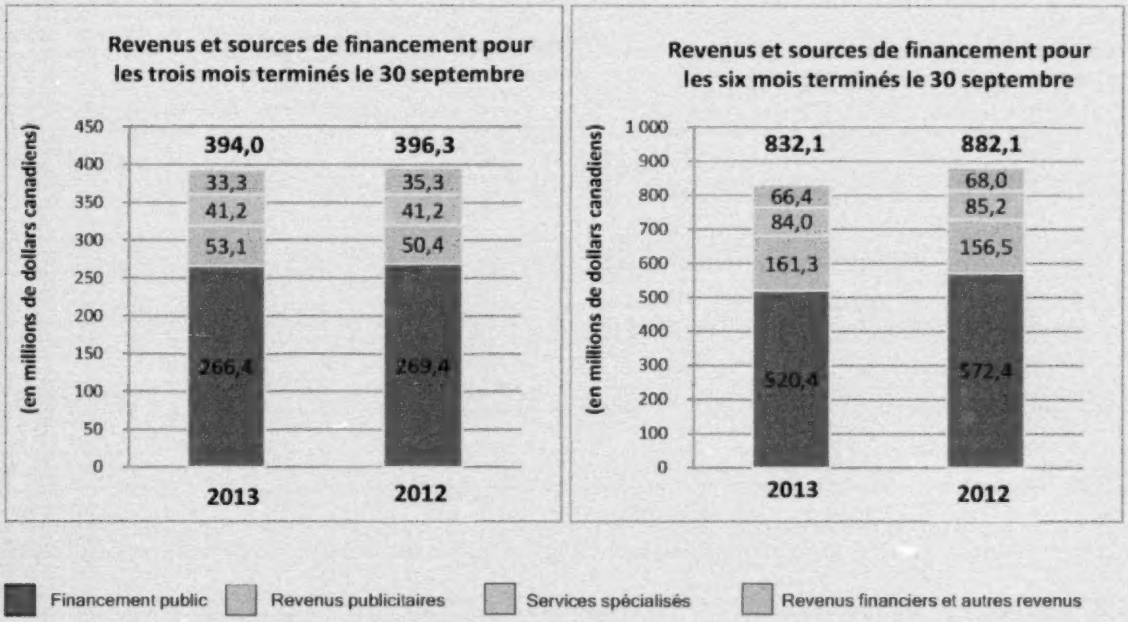

La section 3 – Résultats et perspectives – renferme une analyse des écarts pour le trimestre 2013-2014 comparé à la même période l'an passé.

Financement public

Pour le deuxième trimestre de 2013-2014, le financement public a représenté environ 68 % du total des revenus et des sources de financement. Cela comprenait 27,7 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé.

Le gouvernement fédéral a annoncé des réductions de financement dans le budget fédéral de 2012. Les réductions nous visant s'élèvent à 115,0 millions de dollars jusqu'en 2014-2015. Elles comprennent, au cours de cette période, la disparition du financement ponctuel de 60,0 millions de dollars que la Société recevait annuellement depuis 2001. D'ici la fin de l'exercice en cours, le crédit parlementaire reçu devrait être inférieur de 41,8 millions de dollars à celui de l'an passé et de 69,6 millions de dollars par rapport au crédit accordé pour 2011-2012. La totalité des réductions de 115,0 millions de dollars sera atteinte en 2014-2015.

Revenus publicitaires

Nous tirons des revenus de la vente de publicité sur nos chaînes de télévision généraliste et sur d'autres plateformes. Au cours du deuxième trimestre de 2013-2014, ces revenus ont représenté environ 14 % du total des revenus et des sources de financement.

Les revenus publicitaires constatés au deuxième trimestre sont normalement les plus faibles de l'exercice du fait que la saison estivale attire moins de téléspectateurs.

Revenus tirés des services spécialisés

Les revenus des services spécialisés, qui comprennent les revenus d'abonnement et les revenus publicitaires des chaînes CBC News Network, *documentary*, Explora, ARTV et le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI) ont constitué environ 10 % du total des revenus et des sources de financement pour le deuxième trimestre de 2013-2014.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et autres revenus, notamment les contributions provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), du Fonds des médias du Canada (FMC) et d'activités comme la vente d'émissions, la location de cars de reportage à des tiers, la location d'actifs immobiliers, la location d'espaces aux sites d'émetteurs de la Société et le marchandisage, ont compté pour environ 8 % du total des revenus et des sources de financement au cours du deuxième trimestre de 2013-2014. De cette somme, les contributions provenant du FAPL se sont élevées à 8,0 millions de dollars. Le Fonds sera éliminé le 31 août 2014.

Capacité d'emprunt

L'article 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54. (3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre Plan d'entreprise pour être approuvé par le ministre des Finances.

En juin 2013, le ministre a donné son accord de principe à des emprunts d'un montant total de 25,0 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. Les lignes directrices établies par le ministère des Finances limitent nos activités d'emprunt à des initiatives à court terme, avec une période de récupération d'un maximum de six ans. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

En vertu du paragraphe 47. (1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté. Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

3. Résultats et perspectives

3.1 Résultats

Sommaire – Résultat net

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %
Revenus	127 568	126 970	0,5	311 720	309 675	0,7
Dépenses	(387 480)	(408 045)	5,0	(854 480)	(932 695)	8,4
Financement public	266 392	269 377	(1,1)	520 374	572 425	(9,1)
Résultat avant éléments hors activités opérationnelles	**6 480**	**(11 698)**	**155,4**	**(22 386)**	**(50 595)**	**55,8**
Éléments hors activités opérationnelles	(759)	(628)	(20,9)	(2 274)	(1 124)	(102,3)
Résultat net de la période	**5 721**	**(12 326)**	**146,4**	**(24 660)**	**(51 719)**	**52,3**
Résultat d'exploitation sur une base courante[2]	**9 443**	**(11 181)**	**184,5**	**8 853**	**(15 065)**	**158,8**

[1] Les montants de l'exercice 2012 ont été révisés par suite de l'adoption de la norme comptable révisée sur les régimes de retraite. Voir la note 2C, Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées, des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[2] Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté ci-dessous.

Le résultat net en IFRS et le résultat d'exploitation sur une base courante sont plus élevés au deuxième trimestre de l'exercice 2013-2014 que ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat en IFRS

Pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice, les revenus sont restés conformes à ceux de l'an passé. Les revenus publicitaires ont augmenté du fait de nouvelles initiatives génératrices de revenus et de la diffusion, à l'émission *Hockey Night in Canada*, de plus de matchs de hockey que la saison dernière, marquée par le lock-out de la LNH. Les hausses attribuables aux revenus publicitaires et à d'autres postes de revenus ont été compensées par une baisse des contributions du FAPL en raison de son abolition progressive. Les dépenses ont diminué de 20,6 millions de dollars (5,0 %) par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la baisse des coûts opérationnels et de la réduction des dépenses de programmation consécutivement aux initiatives de restructuration mises en place suite au budget fédéral de 2012. Des dépenses réduites combinées avec des coûts de restructuration non récurrents engagés au premier trimestre de l'an dernier ont entraîné un recul des dépenses depuis le début de l'exercice conformément aux annonces dans le budget fédéral.

Le financement public comptabilisé à des fins comptables a accusé des baisses de 3,0 millions de dollars (1,1 %) et de 52,1 millions de dollars respectivement au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice. Ces baisses reflètent le rapprochement entre le financement pour les activités opérationnelles comptabilisé en résultat et nos coûts budgétaires trimestriels. De plus, un montant inférieur au titre du financement des immobilisations a également été reconnu ce trimestre comparativement à l'an passé en raison de la mise hors service de nos actifs de télévision analogique.

Le résultat net s'est établi à 5,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013-2014; depuis le début de l'exercice, il accusait une perte de 24,7 millions de dollars. Ces montants comprennent des éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation dans la période considérée, comme il est expliqué plus en détail ci-après.

Rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante

CBC/Radio-Canada définit le « résultat d'exploitation sur une base courante » comme le « résultat net » en IFRS diminué des ajustements pour les dépenses qui n'exigent pas le décaissement de fonds d'exploitation sur une période d'un an et des ajustements pour les revenus qui ne génèrent pas de fonds d'exploitation sur une période d'un an. La direction se sert de cette mesure pour suivre la performance de la Société dans le temps et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec le financement public accordé pour les dépenses courantes. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations monétaires réelles de la période. Des ajustements concernent également l'amortissement d'immobilisations ainsi que l'amortissement du financement des immobilisations différé, tous des éléments hors trésorerie. Leurs montants pour l'exercice sont inférieurs à ceux de 2012-2013. L'an dernier, la dotation aux amortissements, les pertes de valeur, les coûts de mise hors service et le financement des immobilisations étaient plus élevés en raison de l'abandon accéléré de nos actifs de télévision analogique, de l'arrêt de la transmission sur ondes courtes de la programmation de RCI et d'autres initiatives de réduction des coûts. D'autres postes moins significatifs principalement reliés aux avantages du personnel, auxquels des fonds ne sont pas affectés ou qui ne génèrent pas de fonds dans la période considérée, sont ajustés aux fins du rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

Depuis le 1er avril 2013, CBC/Radio-Canada est tenue d'appliquer une norme comptable révisée (IAS 19R – *Avantages du personnel*). Il s'ensuit que, s'agissant des régimes de retraite, une plus grande portion des dépenses sans effet sur la trésorerie n'est plus comptabilisée en « autres éléments du résultat global », mais entre plutôt dans le calcul du résultat net de la période.

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %
Résultat net de la période	**5 721**	**(12 326)**	**146,4**	**(24 660)**	**(51 719)**	**52,3**
Éléments ne contribuant pas aux fonds d'exploitation ou ne nécessitant pas d'apport en fonds d'exploitation						
Avantages du personnel	15 532	14 254	(9,0)	31 617	29 227	(8,2)
Amortissement et coûts de mise hors service	30 832	41 756	26,2	63 396	107 254	40,9
Amortissement du financement des immobilisations différé	(27 694)	(36 558)	(24,2)	(55 550)	(91 993)	(39,6)
Autres	(14 948)	(18 307)	(18,3)	(5 950)	(7 834)	(24,0)
Résultat d'exploitation sur une base courante	**9 443**	**(11 181)**	**184,5**	**8 853**	**(15 065)**	**158,8**

[1] Les montants de l'exercice 2012 ont été révisés par suite de l'adoption de la norme comptable révisée sur les régimes de retraite. Voir la note 2C, Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées, des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Sommaire – Total du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %
Résultat net de la période	**5 721**	**(12 326)**	**146,4**	**(24 660)**	**(51 719)**	**52,3**
Autres éléments du résultat global	6 204	(305 861)	102,0	145 319	(263 647)	155,1
Total du résultat global de la période	**11 925**	**(318 187)**	**103,7**	**120 659**	**(315 366)**	**138,3**

[1] Les montants de l'exercice 2012 ont été révisés par suite de l'adoption de la norme comptable révisée sur les régimes de retraite. Voir la note 2C, Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées, des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Outre l'incorporation de dépenses relatives aux régimes de retraite dans le résultat net, des réévaluations trimestrielles des régimes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi, dont les régimes de retraite, ont porté les autres éléments du résultat global à 6,2 millions de dollars au deuxième trimestre et à 145,3 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Pour toutes les périodes concernées, le résultat global a résulté de réévaluations sans effets sur la trésorerie à la suite des changements ayant trait aux hypothèses actuarielles et au rendement réel des actifs du régime.

Effet de la révision de la norme comptable sur les régimes de retraite

La mise en application, le 1er avril 2013, de la norme comptable révisée IAS 19R – *Avantages du personnel* a exigé des modifications aux informations financières pour toutes les périodes présentées dans ce rapport, augmentant en conséquence la charge de retraite comptabilisée en résultat net. Cependant, l'adoption de cette norme n'a pas eu d'effet sur les niveaux de capitalisation et de cotisation requis pour que la Société puisse remplir son obligation au titre des prestations de retraite.

En vertu de la norme révisée, le résultat net du trimestre et du semestre terminés le 30 septembre 2013 comprend une charge de retraite respectivement de 34,0 millions de dollars et 67,3 millions de dollars. Ces charges sont comparables à celles qui ont été comptabilisées pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit respectivement 31,5 millions de dollars et 63,1 millions de dollars. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012, l'application de la norme révisée a entraîné une diminution de 23,2 millions de dollars du résultat net et une augmentation équivalente des autres éléments du résultat global. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, l'effet sur le résultat net a été une baisse de 46,4 millions de dollars, compensée par une augmentation équivalente des autres éléments du résultat global.

La note 2C, *Principales méthodes comptables*, des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, présente plus d'informations à cet égard.

Revenus

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
(en milliers de dollars canadiens)	**2013**	**2012**	**Écart en %**	**2013**	**2012**	**Écart en %**
Revenus publicitaires						
Services anglais	28 449	27 328	4,1	104 583	102 146	2,4
Services français	24 628	23 056	6,8	56 757	54 347	4,4
	53 077	50 384	5,3	161 340	156 493	3,1
Revenus tirés des services spécialisés						
CBC News Network	21 154	20 982	0,8	43 341	42 940	0,9
RDI	13 598	13 187	3,1	27 706	27 952	(0,9)
bold	-	1 022	N/S	-	2 070	N/S
Explora	697	404	72,5	1 398	641	118,1
documentary	1 601	1 466	9,2	3 191	2 987	6,8
ARTV	4 103	4 202	(2,4)	8 382	8 597	(2,5)
	41 153	41 263	(0,3)	84 018	85 187	(1,4)
Revenus financiers et autres revenus						
Services anglais	12 980	16 813	(22,8)	27 153	29 563	(8,2)
Services français	10 029	11 525	(13,0)	19 298	22 148	(12,9)
Services institutionnels	10 329	6 985	47,9	19 911	16 284	22,3
	33 338	35 323	(5,6)	66 362	67 995	(2,4)
TOTAL	**127 568**	**126 970**	**0,5**	**311 720**	**309 675**	**0,7**

N/S = Non significatif

Les paragraphes qui suivent expliquent les augmentations des revenus de 0,6 million de dollars (0,5 %) et de 2,0 millions de dollars (0,7 %) respectivement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013-2014, comparativement aux mêmes périodes de l'exercice 2012-2013.

Revenus publicitaires

Les revenus publicitaires ont été en hausse de 2,7 millions de dollars (5,3 %) au deuxième trimestre, et de 4,8 millions de dollars (3,1 %) depuis le début de l'exercice.

Au deuxième trimestre, les Services anglais ont vu leurs revenus publicitaires augmenter de 1,1 million de dollars (4,1 %), principalement en raison de la diffusion, en septembre 2013, de trois matchs de hockey de la LNH d'avant-saison; par comparaison, aucun match n'avait été présenté au deuxième trimestre de l'an dernier à cause du lock-out dans la LNH. La progression de 2,4 millions de dollars (2,4 %) enregistrée depuis le début de l'exercice s'explique également par la révision du calendrier de la LNH au printemps de 2013. Le nouveau calendrier a ajouté sept matchs de la saison à la programmation de l'émission *Hockey Night in Canada*, et retranché trois matchs des séries éliminatoires, par rapport à la même période en 2012.

Du côté des Services français, les revenus publicitaires ont également augmenté, soit de 1,6 million de dollars (6,8 %) au deuxième trimestre et de 2,4 millions de dollars (4,4 %) depuis le début de l'exercice, sous l'impulsion de nouvelles initiatives génératrices de revenus, notamment du contenu de marque.

Services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés ont accusé des baisses de 0,1 million de dollars (0,3 %) au deuxième trimestre et de 1,2 million de dollars (1,4 %) depuis le début de l'exercice, comparativement à ceux des mêmes périodes l'an dernier. Ce manque à recevoir, qui s'explique essentiellement par la vente de **bold** le 25 mars 2013, a toutefois été compensé en partie par les revenus plus élevés provenant d'Explora, le nouveau service lancé le 28 mars 2012.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et autres revenus ont reculé de 2,0 millions de dollars (5,6 %) au deuxième trimestre et de 1,6 million de dollars (2,4 %) au premier semestre, comparativement aux revenus enregistrés aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le FAPL a diminué ses contributions pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2013, à hauteur de 1,7 million de dollars (27,4 %) pour les Services anglais et de 2,0 millions de dollars (36,1 %) pour les Services français. La diminution des subventions à la production d'émissions de sport a également contribué en partie au recul des revenus financiers et autres revenus des Services anglais.

Depuis le début de l'exercice, le fléchissement de 2,4 millions de dollars (8,2 %) des revenus financiers et autres revenus des Services anglais est principalement attribuable aux baisses des subventions à la production d'émissions de sport et des contributions du FAPL, alors que ce dernier facteur explique essentiellement le repli de 2,9 millions de dollars (12,9 %) de ces revenus pour les Services français.

La croissance de 3,4 millions de dollars (47,9 %) des revenus financiers et autres revenus des services institutionnels au deuxième trimestre et de 3,6 millions de dollars (22,3 %) au premier semestre de l'exercice provient essentiellement de la hausse des revenus locatifs à Toronto.

Dépenses opérationnelles

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %
Services de télévision, de radio et de nouveaux médias						
Services anglais	182 832	190 290	(3,9)	440 064	453 383	(2,9)
Services français	144 826	149 357	(3,0)	297 640	316 681	(6,0)
	327 658	339 647	(3,5)	737 704	770 064	(4,2)
Services spécialisés						
CBC News Network	17 300	16 742	3,3	32 149	33 650	(4,5)
RDI	11 018	11 020	(0,0)	21 547	22 135	(2,7)
bold	-	798	N/S	-	1 391	N/S
Explora	894	980	(8,8)	1 810	2 103	(13,9)
documentary	984	936	5,1	2 002	1 853	8,0
ARTV	3 371	3 604	(6,5)	6 748	6 988	(3,4)
	33 567	34 080	(1,5)	64 256	68 120	(5,7)
Transmission, distribution et collecte	15 993	23 981	(33,3)	31 491	71 987	(56,3)
Administration nationale	2 601	2 617	(0,6)	5 267	5 685	(7,4)
Paiements aux stations privées	647	638	1,4	1 268	1 272	(0,3)
Charges financières	7 796	8 021	(2,8)	15 567	15 953	(2,4)
Perte dans une entreprise associée	(782)	(939)	(16,7)	(1 073)	(386)	178,0
TOTAL	**387 480**	**408 045**	**(5,0)**	**854 480**	**932 695**	**(8,4)**

N/S = Non significatif

[1] Les montants de l'exercice 2012 ont été révisés par suite de l'adoption de la norme comptable révisée sur les régimes de retraite. Voir la note 2C, Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées, des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Les paragraphes qui suivent expliquent la diminution de 20,6 millions de dollars (5,0 %) des dépenses opérationnelles pour le trimestre, et celle de 78,2 millions de dollars (8,4 %) pour le semestre, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Services de télévision, de radio et de nouveaux médias

Une baisse des dépenses de programmation induite par des compressions de coûts et la fin du contrat des émissions *Wheel of Fortune* et *Jeopardy!* en septembre 2012 a permis aux Services anglais de diminuer leurs dépenses pendant le trimestre considéré de 7,5 millions de dollars (3,9 %), comparativement à celui de l'an dernier. Depuis le début de l'exercice, les Services anglais ont vu leurs dépenses régresser de 13,3 millions de dollars (2,9 %) sous l'effet de la baisse des dépenses de programmation et de la comptabilisation, dans la période comparative de l'an dernier, de coûts liés au versement d'indemnités de cessation d'emploi dans la foulée du budget fédéral de 2012.

Les dépenses des Services français ont également été en deçà de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, l'écart de 4,5 millions de dollars (3,0 %) étant surtout le fruit d'initiatives pour réduire les coûts de programmation et les coûts opérationnels de Radio Canada International (RCI). Depuis le début de l'exercice, les dépenses ont fléchi de 19,0 millions de dollars (6,0 %) comparativement à l'exercice précédent par suite de la baisse des coûts de programmation et des coûts opérationnels. Comme pour les Services anglais, la comptabilisation, dans la période comparative de l'an dernier, de coûts liés au versement d'indemnités de cessation d'emploi a aussi été un facteur à prendre en considération.

Services spécialisés

Les dépenses des services spécialisés au deuxième trimestre sont restées conformes à celles de la même période l'an dernier. Depuis le début de l'exercice, elles ont reculé de 3,9 millions de dollars (5,7 %), comparativement à celles du premier semestre de 2012-2013.

La diminution de 1,5 million de dollars (4,5 %) des dépenses de CBC News Network depuis le début de l'exercice est essentiellement attribuable à des coûts de programmation moins élevés.

La vente de **bold** conclue le 25 mars 2013 a également contribué à la baisse des dépenses.

Autres dépenses opérationnelles

Les coûts de transmission, de distribution et de collecte ont été réduits de 8,0 millions de dollars (33,3 %) au deuxième trimestre, et de 40,5 millions de dollars (56,3 %) depuis le début de l'exercice, comparativement aux coûts comptabilisés dans les périodes correspondantes de l'an dernier. Ces réductions sont principalement le fait de l'accélération de la mise hors service des derniers émetteurs de télévision analogique et de l'arrêt de la transmission sur ondes courtes de la programmation de RCI. Ces deux événements ont entraîné une augmentation de la dotation aux amortissements et des pertes de valeur ainsi que la constatation de coûts de mise hors service l'an dernier. Les initiatives de réduction des coûts visaient les coûts opérationnels permanents.

Financement public

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012	Écart en %	2013	2012	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	237 698	231 819	2,5	462 824	478 432	(3,3)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	-	2 000	2 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	27 694	36 558	(24,2)	55 550	91 993	(39,6)
TOTAL	**266 392**	**269 377**	**(1,1)**	**520 374**	**572 425**	**(9,1)**

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles a augmenté de 5,9 millions de dollars (2,5 %) au deuxième trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'an dernier, et diminué de 15,6 millions de dollars (3,3 %) depuis le début de l'exercice. Les crédits parlementaires sont comptabilisés en fonction des besoins prévus, compte tenu des revenus et des dépenses budgétés pour la période.

D'ici la fin de l'exercice 2013-2014, le crédit parlementaire reçu devrait être inférieur de 41,8 millions de dollars. Cette baisse correspond à notre participation aux réductions de financement annoncées par le gouvernement fédéral dans son budget de 2012.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé comme un financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Les diminutions enregistrées au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice s'établissent respectivement à 8,9 millions de dollars (24,2 %) et à 36,4 millions de dollars (39,6 %), comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Elles sont principalement attribuables à la baisse de l'amortissement parce que nos actifs de télévision analogique sont maintenant complètement amortis.

Éléments hors activités opérationnelles

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012	Écart en %	2013	2012	Écart en %
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	(759)	(628)	20,9	(2 274)	(1 124)	102,3
Éléments hors activités opérationnelles	**(759)**	**(628)**	**20,9**	**(2 274)**	**(1 124)**	**102,3**

Les éléments hors activités opérationnelles ont affiché une perte de 2,3 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice, dont 0,8 million de dollars pour le trimestre considéré, en raison des sorties d'équipements dans le cadre du programme continu de modernisation des équipements de la Société.

Total du résultat global

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %	2013	2012 (révisés[1])	Écart en %
Résultat net de la période	**5 721**	**(12 326)**	**146,4**	**(24 660)**	**(51 719)**	**52,3**
Autres éléments du résultat global						
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	6 204	(305 861)	102,0	145 319	(263 647)	155,1
Total du résultat global de la période	**11 925**	**(318 187)**	**103,7**	**120 659**	**(315 366)**	**138,3**

[1] Les montants de l'exercice 2012 ont été révisés par suite de l'adoption de la norme comptable révisée sur les régimes de retraite. Voir la note 2C, Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées, des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au titre des autres éléments du résultat global, un gain de 6,2 millions de dollars a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2013-2014, contre une perte de 305,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2012-2013. D'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles sont à l'origine de ces résultats. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque période de présentation de l'information financière.

Le gain de 6,2 millions de dollars comptabilisé dans le trimestre considéré est attribuable à un léger écart favorable du rendement réel des actifs des régimes sur leur rendement hypothétique. La perte de 305,9 millions de dollars comptabilisée dans le même trimestre de l'exercice précédent s'expliquait principalement par une diminution de 0,5 % du taux d'intérêt appliqué au calcul de l'obligation au titre des régimes de retraite. Plus de précisions sur les hypothèses et les résultats concernant les régimes de retraite sont fournies à la note 10 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles, d'investissement et de financement pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2013 sont résumés dans le tableau suivant. Notre solde de trésorerie s'élevait à 81,6 millions de dollars au 30 septembre 2013, comparativement à 51,5 millions de dollars au 31 mars 2013.

Position de trésorerie

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012	Écart en %	2013	2012	Écart en %
Flux de trésorerie - Début de la période	**63 898**	**72 512**	**(11,9)**	**51 459**	**64 277**	**(19,9)**
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	5 938	(24 441)	124,3	23 482	(5 016)	568,1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 506)	(3 439)	(1,9)	(29 269)	(29 135)	(0,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	15 317	3 865	296,3	35 975	18 371	95,8
Écart net	17 749	(24 015)	(173,9)	30 188	(15 780)	(291,3)
Flux de trésorerie - Fin de la période	**81 647**	**48 497**	**68,4**	**81 647**	**48 497**	**68,4**

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 5,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013-2014, contre des sorties de 24,4 millions de dollars au même trimestre de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les entrées de trésorerie atteignent 23,5 millions de dollars, comparativement à des sorties de 5,0 millions de dollars dans la période correspondante l'an dernier. Ces fluctuations tiennent essentiellement à des variations normales du fonds de roulement.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie comparables à celles de l'an dernier, pour le trimestre et le semestre considérés. L'obligation au titre des contrats de location-financement a nécessité une sortie de 3,5 millions de dollars, contre 3,4 millions de dollars dans le même trimestre de l'an dernier. Les remboursements semestriels des obligations liées au Centre canadien de radiodiffusion de Toronto, les effets à payer et l'obligation au titre de contrats de location-financement ont exigé des sorties de 29,3 millions de dollars pour les six premiers mois de l'exercice 2013-2014, et de 29,1 millions de dollars pour les six premiers mois de l'exercice 2012-2013.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 15,3 millions de dollars dans le trimestre considéré, contre 3,9 millions de dollars au second trimestre de l'exercice précédent. Sur une base semestrielle, les entrées de trésorerie se sont élevées à 36,0 millions de dollars en 2013-2014, comparativement à 18,4 millions de dollars en 2012-2013. Ces augmentations s'expliquent en grande partie par le moment auquel des acquisitions d'immobilisations ont été effectuées pendant l'exercice. Les acquisitions d'immobilisations ont totalisé 26,4 millions de dollars depuis le début de l'exercice, par rapport à 38,1 millions de dollars au 30 septembre 2012. De plus, les entrées de trésorerie dans les deux premiers trimestres de l'exercice comprennent des revenus de dividendes sur notre participation dans Sirius XM.

3.3 Le point sur les perspectives et les risques

Au cours du deuxième trimestre, nous avons poursuivi la mise en œuvre de la deuxième année de notre plan financier triennal que nous avons rendu public le 4 avril 2012, pour répondre à la réduction de 115 millions de dollars sur trois ans de notre crédit parlementaire inscrite dans le budget fédéral de 2012. Nous continuons de suivre ce plan de près et nous le rajustons au gré de l'évolution de la situation de manière à atteindre deux objectifs principaux : i) maintenir notre capacité de nous acquitter du mandat que nous confère la *Loi sur la radiodiffusion* et ii) continuer d'appliquer la Stratégie 2015 en offrant des émissions canadiennes de grande qualité, en augmentant notre présence régionale et les retombées de notre action à l'échelle locale, et en investissant davantage dans les plateformes numériques. Néanmoins, les défis qui nous attendent sont importants.

Le succès de notre plan financier dépendra fortement d'un financement durable, de la vitalité du marché de la publicité et de la croissance globale de nos revenus. Le CRTC a annoncé le 28 mai 2013 sa décision d'approuver, dans certaines limites, la diffusion de publicité sur Espace musique et CBC Radio 2. D'autres mesures devront être mises en œuvre pour combler le manque à gagner d'environ 15 millions de dollars par rapport à notre plan triennal.

Le gouvernement fédéral a annoncé, dans son budget de 2010, d'autres mesures de limitation des coûts, notamment l'abolition du financement de l'inflation des salaires de 2010-2011 à 2012-2013. Cette période étant maintenant terminée, CBC/Radio-Canada s'attend à bénéficier à nouveau de ce financement en 2013-2014. Toutefois, la mise à jour économique du 12 novembre 2013 a confirmé la réintroduction par le gouvernement du gel et l'abolition du financement de l'inflation des salaires pour les années fiscales 2014-2015 à 2015-2016.

L'entente visant les droits de diffusion télévisuelle et numérique conclue par CBC avec la LNH vient à échéance en juin 2014. Le 25 novembre 2013, la Société a signé une entente avec Rogers Communications Inc. (Rogers) qui prévoit la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *Hockey Night in Canada*. Cette entente fait suite à la transaction conclue entre Rogers et la LNH concernant les droits de diffusion des matchs de hockey au Canada, et qui entrera en vigueur à la saison de hockey 2014-2015. En vertu de cette entente, la Société continuera de diffuser *Hockey Night in Canada*, une icône culturelle canadienne, mais elle ne paiera plus les droits de diffusion et elle ne percevra plus les revenus publicitaires qui y sont associés pendant les quatre prochaines années. Par ailleurs, la Société fournira des ressources de production pour les matchs de hockey diffusés sur CBC, et demeurera propriétaire de la marque *Hockey Night in Canada*. Ce changement entraînera des réductions de personnel, dont l'ampleur n'a pas encore été déterminée, mais qui auraient été bien plus importantes si CBC avait été contrainte de se retirer entièrement du hockey. Cette entente conclue avec Rogers nous permettra de continuer à diffuser pendant encore au moins quatre ans *Hockey Night in Canada*, tout en gérant les risques financiers assumés par la Société d'une manière économique.

Un certain nombre de conventions collectives doivent être renouvelées en 2013 et en 2014. La réussite des négociations avec nos syndicats renforcera notre entreprise, notre image de marque et nos relations de travail.

Le 1er août 2012, le Comité international olympique a annoncé qu'il nous accordait les droits de radiodiffusion pour le Canada des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi en février 2014 et des Jeux olympiques d'été de Rio en août 2016. La diffusion des Jeux Olympiques en question entraînera une augmentation importante de nos revenus et de nos dépenses en 2013-2014 et en 2016-2017, mais nous prévoyons atteindre au moins l'équilibre budgétaire pour ces manifestations sportives internationales.

Nous nous attendons à ce que notre portefeuille immobilier génère des revenus accrus, à mesure que nous louerons les locaux inutilisés dans certains de nos immeubles. Nous envisageons également de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier en vendant et en libérant certains immeubles que nous détenons pour louer des locaux convenant mieux à nos activités. Nous continuons de préparer les locaux pour accueillir un nouveau locataire qui occupera environ 168 000 pieds carrés au Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Nous nous préparons aussi à quitter en 2015 les deux immeubles dont nous sommes propriétaires à Halifax pour déménager dans un immeuble loué. En juin 2013, nous avons lancé une demande de propositions pour examiner différentes options de réaménagement pour notre établissement de Montréal; les soumissionnaires doivent déposer leur proposition d'ici mars 2014.

Une analyse détaillée des risques et des stratégies d'atténuation est incluse dans le Rapport annuel de 2012-2013, et est complétée par une analyse de l'évolution des principaux risques comprise dans nos rapports trimestriels, le cas échéant.

4. Présentation de l'information financière

4.1 Estimations comptables importantes et conventions comptables futures

Modifications futures de conventions comptables

Les modifications futures de conventions comptables sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Modifications futures d'estimations comptables

Selon un rapport provisoire de l'Institut canadien des actuaires (ICA) publié le 31 juillet 2013 sur la mortalité des retraités canadiens, l'espérance de vie des retraités canadiens s'est prolongée, ce qui accentue la pression sur les coûts des régimes de retraite. L'incertitude subsiste au sujet de la date de publication des nouvelles tables de mortalité et des nouvelles échelles d'amélioration de la mortalité. Il faut toutefois s'attendre à ce que les nouvelles échelles d'amélioration de la mortalité soient prises en compte dans notre prochaine évaluation annuelle du passif au titre du Régime de retraite. Par conséquent, nous évaluons le rapport provisoire de l'ICA et d'autres données dans le but de déterminer l'incidence sur nos prochaines évaluations et sur les cotisations à verser dans le futur.

4.2 Transactions entre parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec des parties liées. Voir la note 17 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

5. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés résumés conformément à la norme IAS 34 : *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés résumés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés résumés.

Hubert T. Lacroix,

Président-directeur général

Suzanne Morris,

Vice-présidente et chef de la direction financière

Ottawa, Canada
26 novembre 2013

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013 (révisés - NOTE 2C)
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	81 647	51 459
Clients et autres créances (NOTE 3)	146 933	184 470
Programmation (NOTE 4)	198 814	145 379
Stocks de marchandisage	251	755
Charges payées d'avance (NOTE 5)	117 811	137 563
Billets à recevoir	2 230	2 154
Investissement net dans un contrat de location-financement	2 477	2 387
Instruments financiers dérivés (NOTE 18)	454	629
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (NOTE 6)	5 447	1 801
	556 064	**526 597**
Non courant		
Immobilisations corporelles (NOTE 6)	954 294	997 710
Immobilisations incorporelles (NOTE 7)	19 427	17 563
Actifs sous contrat de location-financement	37 250	41 374
Billets à recevoir	47 125	48 250
Investissement net dans un contrat de location-financement	51 445	52 706
Charges différées	20 386	9 509
Participation dans des entreprises associées (NOTE 8)	1 215	3 490
	1 131 142	**1 170 602**
TOTAL DE L'ACTIF	**1 687 206**	**1 697 199**
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 9)	73 151	96 213
Provisions (NOTE 11)	50 621	51 296
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	124 395	135 593
Dette obligataire	20 834	20 578
Obligations au titre de contrats de location-financement	11 132	10 906
Effets à payer	8 044	7 960
Revenus différés	11 357	8 982
Crédit parlementaire d'exploitation reporté (NOTE 13)	34 024	-
Passif d'encaissement anticipé	1 875	1 875
	335 433	**333 403**
Non courant		
Revenus différés	9 440	9 039
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	229 892	343 605
Dette obligataire	270 918	277 008
Obligations au titre de contrats de location-financement	38 813	44 447
Effets à payer	110 026	113 049
Financement des immobilisations différé (NOTE 13)	521 299	525 696
	1 180 388	**1 312 844**
Capitaux propres		
Résultats non distribués	170 973	50 392
Total des capitaux propres attribuables à la Société	**170 973**	**50 392**
Participations ne donnant pas le contrôle	**412**	**560**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**171 385**	**50 952**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	**1 687 206**	**1 697 199**

Engagements (NOTE 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2013	2012 (révisés - NOTE 2C)	2013	2012 (révisés - NOTE 2C)
REVENUS (NOTE 12)				
Publicité	53 077	50 384	101 340	156 493
Services spécialisés	41 153	41 263	84 018	85 187
Autres revenus	31 054	33 170	61 910	63 495
Revenus financiers	2 284	2 153	4 448	4 500
	127 568	**126 970**	**311 720**	**309 675**
CHARGES				
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	327 658	339 647	737 704	770 064
Services spécialisés	33 567	34 080	64 256	68 120
Transmission, distribution et collecte	15 993	23 981	31 491	71 987
Administration nationale	2 601	2 617	5 267	5 685
Paiements aux stations privées	647	638	1 268	1 272
Charges financières	7 798	8 021	15 587	15 953
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(782)	(939)	(1 073)	(386)
	387 480	**408 045**	**854 480**	**932 695**
Perte opérationnelle avant financement public et éléments hors activités opérationnelles	**(259 912)**	**(281 075)**	**(542 760)**	**(623 020)**
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 13)				
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	237 696	231 819	462 824	478 432
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	2 000	2 000
Amortissement du financement des immobilisations différé	27 694	36 558	55 550	91 993
	266 392	**269 377**	**520 374**	**572 425**
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	**6 480**	**(11 698)**	**(22 386)**	**(50 595)**
ÉLÉMENTS HORS ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	(759)	(628)	(2 274)	(1 124)
	(759)	**(628)**	**(2 274)**	**(1 124)**
Résultat net de la période	**5 721**	**(12 326)**	**(24 660)**	**(51 719)**
Résultat net attribuable :				
À la Société	5 704	(12 357)	(24 738)	(51 823)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	17	31	78	104
	5 721	(12 326)	(24 660)	(51 719)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2013	2012 (révisés - NOTE 2C)	2013	2012 (révisés - NOTE 2C)
RÉSULTAT GLOBAL				
Résultat net de la période	5 721	(12 326)	(24 660)	(51 719)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	6 204	(305 861)	145 319	(263 647)
Total du résultat global de la période	**11 925**	**(318 187)**	**120 659**	**(315 366)**
Total du résultat global attribuable :				
À la Société	11 908	(318 218)	120 581	(315 470)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	17	31	78	104
	11 925	(318 187)	120 659	(315 366)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2013		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 juin 2013	169 065	621	169 686
Variations de la période			-
Résultat net de la période	5 704	17	5 721
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	6 204	-	6 204
Total du résultat global pour la période	11 908	17	11 925
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(226)	(226)
Solde au 30 septembre 2013	**170 973**	**412**	**171 385**

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2012		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 juin 2012, tel qu'indiqué précédemment	63 744	429	64 173
Changement résultant de l'application rétrospective d'une norme comptable révisée (révisés - NOTE 2C)	306	-	306
Variations de la période			-
Résultat net de la période (révisés - NOTE 2C)	(12 357)	31	(12 326)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (révisé - NOTE 2C)	(305 861)	-	(305 861)
Total du résultat global pour la période	(318 218)	31	(318 187)
Solde au 30 septembre 2012	**(254 168)**	**460**	**(253 708)**

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les six mois terminés le 30 septembre 2013		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2013, tel qu'indiqué précédemment	50 182	580	50 722
Changement résultant de l'application rétrospective d'une norme comptable révisée (révisés - NOTE 2C)	230	-	230
Variations de la période			
Résultat net de la période (révisés - NOTE 2C)	(24 736)	78	(24 660)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	145 319	-	145 319
Total du résultat global pour la période	120 583	78	120 659
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(226)	(226)
Solde au 30 septembre 2013	**170 973**	**412**	**171 385**

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les six mois terminés le 30 septembre 2012		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2012, tel qu'indiqué précédemment	60 996	356	61 352
Changement résultant de l'application rétrospective d'une norme comptable révisée (révisés - NOTE 2C)	306	-	306
Variations de la période			-
Résultat net de la période (révisés - NOTE 2C)	(51 823)	104	(51 719)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (révisé - NOTE 2C)	(263 647)	-	(263 647)
Total du résultat global pour la période	(315 470)	104	(315 366)
Solde au 30 septembre 2012	**(254 168)**	**460**	**(253 708)**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2013	2012 (révisés - NOTE 2C)	2013	2012 (révisés - NOTE 2C)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)				
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	8 721	(12 326)	(24 660)	(51 719)
Ajustements :				
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	759	628	2 274	1 124
Revenus d'intérêts	(2 284)	(2 153)	(4 446)	(4 500)
Charges financières	7 796	8 021	15 567	15 953
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	242	430	175	18
Amortissement des immobilisations corporelles	28 715	34 589	57 514	68 339
Amortissement des immobilisations incorporelles	1630	4 182	3 368	8 585
Amortissement d'actifs sous contrat de location-financement	2 062	2 000	4 124	4 000
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(762)	(939)	(1 073)	(386)
Variation des charges différées	(8 938)	(11 489)	(10 677)	(13 497)
Amortissement du financement des immobilisations différé (NOTE 13)	(27 694)	(36 558)	(55 550)	(91 993)
Variation du crédit parlementaire d'exploitation reporté	(13 888)	(31 815)	34 024	-
Variation des revenus différés [non courants]	(88)	105	(37)	210
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courants]	(8 241)	(11 968)	3 337	1 104
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courants]	15 527	14 244	31 606	29 217
Accroissement des billets à recevoir	(4)	(4)	(9)	(9)
Variations du fonds de roulement (NOTE 15)	3 405	18 602	(31 843)	6 956
	5 938	**(24 441)**	**23 492**	**(5 016)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement de l'obligation au titre de contrats de location-financement	(2 668)	(2 451)	(5 406)	(4 994)
Remboursement de la dette obligataire	-	-	(5 656)	(5 253)
Remboursement d'effets à payer	-	-	(2 930)	(2 797)
Intérêts payés	(838)	(988)	(15 277)	(16 091)
	(3 506)	**(3 439)**	**(29 269)**	**(29 135)**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations (NOTE 13)	25 189	23 999	51 153	49 568
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 093)	(22 402)	(21005)	(35 322)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 614)	(1 259)	(5 362)	(2 784)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	591	170	1 127	210
Recouvrement des billets à recevoir	526	491	1044	973
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	958	521	1 107	1032
Dividendes reçus	1875	-	3 348	-
Intérêts reçus	2 285	2 337	4 583	4 694
	15 317	**3 865**	**35 975**	**18 371**
Variation de la trésorerie	**17 749**	**(24 015)**	**30 198**	**(15 780)**
Trésorerie, début de la période	**63 898**	**72 512**	**51 459**	**64 277**
Trésorerie, fin de la période	**81 647**	**48 497**	**81 647**	**48 497**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2013 (non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada (la Société) offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

La Société est une société d'État fédérale domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) KIP 1K9.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 26 novembre 2013.

2. Principales méthodes comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a établi les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

B. Base de préparation

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent établir et rendre public un rapport financier trimestriel conforme à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas été audités ou révisés par l'auditeur externe de la Société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des états résumés, comme le permet l'IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société, à l'exception des changements de méthodes comptables exposés aux notes 2C et 2D.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date de ces états, ainsi que sur la valeur des revenus et des charges présentés dans la période. Elle doit également fournir toutes les informations s'y rapportant.

La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la période du changement, si le changement ne concerne que cette période, ou de la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. De même, les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

Aucun changement n'a été apporté aux principales estimations ou aux jugements importants qui ont été présentés dans les derniers états financiers consolidés annuels audités de la Société, à l'exception des points suivants :

- La Société n'est plus tenue d'estimer le rendement attendu des actifs des régimes de retraite en raison de la révision d'IAS 19, *Avantages du personnel*, comme il est indiqué à la note 2C.
- La Société consolide la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et le Broadcast Centre Trust, puisqu'elle considère qu'elle contrôle ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10, *États financiers consolidés*. Même si les jugements et les informations à fournir relativement à ces entités émettrices ont changé par suite de l'adoption d'IFRS 10, ceci n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés de la Société, comme il est précisé à la note 2C puisque ces entités étaient également consolidées sous l'ancienne norme.

C. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

La Société a adopté les nouvelles prises de position suivantes publiées par l'IASB ou par l'IFRS Interpretations Committee, et les a appliquées le 1er avril 2013. Les normes nouvelles et les modifications apportées à des normes existantes ont eu les effets décrits ci-après sur les montants comptabilisés, la présentation de soldes ou la communication d'informations connexes dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 septembre 2013 et pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013.

Modifications à IAS 19 Avantages du personnel (IAS 19R)

La norme IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée en juin 2011 afin d'éliminer l'option du report de la comptabilisation des gains et des pertes, de modifier la présentation des variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et de celle des actifs du régime dans l'état du résultat et dans l'état du résultat global, d'exiger que l'intérêt net soit calculé au moyen du taux de rendement d'une obligation de société de première qualité, et enfin, d'améliorer les informations à fournir sur les risques associés aux régimes à prestations définies.

2. Principales méthodes comptables (suite)

L'incidence de l'adoption de ces modifications a principalement eu trait au changement de méthode de calcul des revenus d'intérêts nets tirés des actifs des régimes de retraite. Ce n'est plus le rendement attendu des actifs des régimes qui est comptabilisé, comme cela était le cas jusqu'à présent en vertu de la norme précédente, mais plutôt les intérêts calculés au moyen du taux d'actualisation qui sert à mesurer l'obligation au titre des prestations définies. La nouvelle obligation de comptabiliser immédiatement en résultat net tous les frais d'administration autres que les coûts de gestion des actifs des régimes a également une incidence, toutefois moindre, sur le résultat net. Plus de précisions sur ces modifications sont données à la note 2 des états financiers de fin d'exercice audités de la Société.

La première application d'IAS 19R est assujettie à des dispositions transitoires particulières. La Société s'est conformée à ces dispositions et a révisé les chiffres comparatifs de façon rétrospective (voir les tableaux ci-après).

État consolidé du résultat

Pour les pour les trois mois terminés le 30 septembre 2012 *(en milliers de dollars canadiens)*	**Référentiel antérieur**	**Effets d'IAS 19R**	**Chiffres révisés**
REVENUS	126 970	-	126 970
CHARGES			
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	319 448	20 199	339 647
Services spécialisés	31 991	2 089	34 080
Transmission, distribution et collecte	23 285	696	23 981
Administration nationale	2 385	232	2 617
Paiements aux stations privées	638	-	638
Charges financières	8 021	-	8 021
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(939)	-	(939)
	384 829	23 216	408 045
FINANCEMENT PUBLIC	269 377	-	269 377
ÉLÉMENTS HORS ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(628)	-	(628)
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	**10 890**	**(23 216)**	**(12 326)**

2. Principales méthodes comptables (suite)

État consolidé du résultat

Pour les pour les six mois terminés le 30 septembre 2012 *(en milliers de dollars canadiens)*	Référentiel antérieur	Effets d'IAS 19R	Chiffres révisés
REVENUS	309 675	-	309 675
CHARGES			
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	729 666	40 398	770 064
Services spécialisés	63 942	4 178	68 120
Transmission, distribution et collecte	70 595	1 392	71 987
Administration nationale	5 221	464	5 685
Paiements aux stations privées	1 272	-	1 272
Charges financières	15 953	-	15 953
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(386)	-	(386)
	886 263	46 432	932 695
FINANCEMENT PUBLIC	572 425	-	572 425
ÉLÉMENTS HORS ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(1 124)	-	(1 124)
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	**(5 287)**	**(46 432)**	**(51 719)**

État consolidé du résultat global

Pour les pour les trois mois terminés le 30 septembre 2012 *(en milliers de dollars canadiens)*	Référentiel antérieur	Effets d'IAS 19R	Chiffres révisés
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de la période	10 890	(23 216)	(12 326)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	(329 077)	23 216	(305 861)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	**(318 187)**	**-**	**(318 187)**

2. Principales méthodes comptables (suite)

État consolidé du résultat global

Pour les pour les six mois terminés le 30 septembre 2012 *(en milliers de dollars canadiens)*	Référentiel antérieur	Effets d'IAS 19R	Chiffres révisés
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de la période	(5 287)	(46 432)	(51 719)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	(310 079)	46 432	(263 647)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	**(315 366)**	-	**(315 366)**

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2013 *(en milliers de dollars canadiens)*	Référentiel antérieur	Effets d'IAS 19R	Chiffres révisés
PASSIF			
Courant			
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	135 593	-	135 593
Non courant			
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	343 835	(230)	343 605
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués	50 162	230	50 392
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	**1 697 199**	-	**1 697 199**

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur, établit un cadre unique de dispositions sur la détermination de la juste valeur et comporte des obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur. Elle vise les IFRS qui imposent, ou permettent, les évaluations à la juste valeur ou la communication d'informations à leur sujet. La norme impose de fournir plus d'informations qui ont trait particulièrement aux niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans le cas des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur et, de ce fait, au mode de calcul de ces justes valeurs.

2. Principales méthodes comptables (suite)

La Société a appliqué cette norme de façon prospective pour l'exercice ouvert le 1er avril 2013. En outre, en vertu des dispositions transitoires intégrées dans la norme, les entités n'ont pas à appliquer les obligations d'information d'IFRS 13 aux informations comparatives fournies pour les périodes antérieures à la première application de la norme. Eu égard à ces dispositions, la Société n'a pas fourni les nouvelles informations exigées par IFRS 13 pour la période comparative de 2012 (se reporter à la note 18 sur les informations pour la période considérée). Exception faite du supplément d'information à fournir, l'application d'IFRS 13 n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Modifications à IAS 1 Présentation des états financiers

La Société a appliqué pour la première fois au 1er avril 2013 les changements apportés par le projet de modification d'IAS 1, *Présentation des autres éléments du résultat global*. La norme IAS 1 a été modifiée en juin 2011 afin de revoir les exigences de présentation des autres éléments du résultat global : obligation de présenter des totaux partiels distincts des autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net et de ceux qui ne le sont pas. Dans la version modifiée, les entités ont encore le choix de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global dans un seul état ou dans deux états séparés mais qui se suivent. La Société a ajouté les informations exigées concernant les autres éléments du résultat global et a maintenu les deux états séparés.

Autres normes adoptées

La Société a adopté le 1er avril 2013 les nouvelles normes et les modifications suivantes sans que cela ait un effet important sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

- IFRS 10 *États financiers consolidés*
- IFRS 11 *Partenariats*
- IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*
- Modifications à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 – *Guide de transition*
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2009-2011 publiées en mai 2012

Plus de précisions sur ces modifications sont données à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la Société.

2. Principales méthodes comptables (suite)

D. Changement non lié à l'adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

Le 28 mai 2013, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu sa décision à l'égard de la demande de renouvellement des licences de la Société. Le Conseil a notamment libéré la Société de l'obligation de comptabiliser les services spécialisés qu'elle détient entièrement – CBC News Network et le Réseau de l'information de Radio-Canada (appelés collectivement les « services spécialisés ») – selon la méthode des coûts différentiels à compter de l'année de radiodiffusion débutant le 1er septembre 2013.

La Société a donc cessé d'appliquer la méthode des coûts différentiels aux services spécialisés le 1er septembre 2013. Dans le présent rapport, les résultats pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2013 comprennent les résultats calculés selon la nouvelle méthode de répartition des coûts pour une période d'un mois.

Dans ses rapports trimestriels et annuels futurs, la Société ne présentera plus les charges attribuables aux services spécialisés dans un poste distinct de l'État consolidé du résultat. Celles-ci seront plutôt présentées selon leur fonction, comme cela est le cas pour les autres activités de la Société. De même, les revenus tirés des services spécialisés seront inclus selon leur nature dans les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement ou les autres revenus.

E. Modifications futures de conventions comptables

Les normes et les interprétations suivantes publiées par l'IASB ne sont pas encore en vigueur. La direction procède actuellement à leur examen :

IFRS 9 Instruments financiers

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche progressive visant à remplacer la norme actuelle IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'approche préconisée dans IFRS 9 est fondée sur le mode de gestion des instruments financiers appliqué par l'entité dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers. Le 16 décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont pour effet de reporter la date d'application obligatoire de la norme et exige la communication d'informations additionnelles pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.

Modifications à IAS 36 Dépréciation d'actifs

IAS 36 a été modifiée en mai 2013 afin de prescrire la présentation d'informations supplémentaires sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés, particulièrement si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

3. Clients et autres créances

(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013**
Comptes clients	136 343	171 542
Provision pour créances douteuses	(4 100)	(3 627)
Autres	14 690	16 555
	146 933	**184 470**

La durée moyenne de crédit est de 30 jours. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation peut être, notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé. Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.

Aucun client unique n'est responsable de plus de 5 % du solde total des comptes clients.

Les comptes clients indiqués dans le tableau ci-dessus comprennent des créances (voir la note 3A) en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des comptes clients de la Société sont en souffrance, mais non dépréciés.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

3. Clients et autres créances (suite)

A. Ancienneté des comptes clients en souffrance mais non dépréciés

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
31 à 60 jours	14 542	37 359
61 à 90 jours	10 927	17 392
plus de 90 jours	34 700	22 594
Total	**60 169**	**77 345**

B. Variation de la provision pour créances douteuses

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Solde au début de l'excercice	(3 627)	(1 979)
Montants irrécouvrables sortis pendant la période	257	536
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	316	384
Augmentation de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(1 046)	(2 568)
Solde à la fin de la période	**(4 100)**	**(3 627)**

La concentration du risque de crédit est limitée en raison de la grande clientèle de la Société et de l'absence de liens entre les clients.

4. Programmation

A. Programmation par catégorie

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Émissions produites - complétées	57 870	80 015
Émissions produites en cours de production	115 874	38 978
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion	25 070	26 386
	198 814	**145 379**

B. Variation de la programmation

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Solde d'ouverture	145 379	166 104
Additions	560 598	1 041 480
Émissions diffusées	(507 163)	(1 062 205)
	198 814	**145 379**

La programmation comprend les émissions de la télévision généraliste et spécialisée.

Les sorties au titre de la programmation représentent 0,8 million de dollars (1,1 million de dollars en 2012) pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013 et 2,4 millions de dollars (1,6 million de dollars en 2012) pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Elles sont essentiellement le fait de projets achevés, d'émissions qui n'ont pas été télédiffusées depuis deux ans ou qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

5. Charges payées d'avance

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Droits sur les émissions	87 261	105 605
Ententes de services	30 550	31 958
	117 811	**137 563**

6. Immobilisations corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013**
Coût	2 173 565	2 211 720
Amortissement cumulé	(1 219 271)	(1 214 010)
	954 294	**997 710**

6. Immobilisations corporelles (suite)

(en milliers de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	179 207	542 901	52 866	1 274 106	138 738	23 479	**2 211 297**
Acquisitions	-	-	-	5 312	700	14 993	**21 005**
Transferts (Référer à la note 7)	-	4 130	322	15 116	1 515	(20 943)	**140**
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(3 371)	(901)	-	-	-	-	**(4 272)**
Sorties et amortissements complets	-	(1 310)	(158)	(48 649)	(4 482)	(6)	**(54 605)**
Coût au 30 septembre 2013	**175 836**	**544 820**	**53 030**	**1 245 885**	**136 471**	**17 523**	**2 173 565**
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	-	(146 971)	(23 910)	(940 444)	(102 262)	-	**(1 213 587)**
Amortissement pour la période	-	(17 477)	(1 517)	(32 327)	(6 193)	-	**(57 514)**
Amortissement inversé des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	433	-	-	-	-	**433**
Amortissement inversé à la sortie	-	905	158	45 861	4 473	-	**51 397**
Amortissement cumulé au 30 septembre 2013	-	**(163 110)**	**(25 269)**	**(926 910)**	**(103 982)**	-	**(1 219 271)**
Valeur comptable nette au 30 septembre 2013	**175 836**	**381 710**	**27 761**	**318 975**	**32 489**	**17 523**	**954 294**

6. Immobilisations corporelles (suite)

(en milliers de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2012	181 200	525 009	46 888	1 287 700	139 325	35 000	**2 215 122**
Acquisitions	-	18 737	3 794	54 143	9 111	18 998	**104 783**
Transferts (Référer à la note 7)	4	11 463	2 748	14 198	1 891	(30 473)	**(169)**
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(980)	(5 837)	-	(3 469)	(2 367)	-	**(12 653)**
Sorties et amortissements complets	(1 017)	(6 471)	(564)	(78 466)	(9 222)	(46)	**(95 786)**
Coût au 31 mars 2013	**179 207**	**542 901**	**52 866**	**1 274 106**	**138 738**	**23 479**	**2 211 297**
Amortissement cumulé au 31 mars 2012	-	(118 928)	(21 249)	(926 896)	(100 061)	-	**(1 167 134)**
Amortissement pour l'exercice	-	(35 761)	(3 011)	(92 208)	(13 476)	-	**(144 456)**
Amortissement inversé des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	5 297	-	3 423	2 366	-	**11 086**
Amortissement inversé à la sortie	-	2 421	350	75 237	8 909	-	**86 917**
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	-	**(146 971)**	**(23 910)**	**(940 444)**	**(102 262)**	-	**(1 213 587)**
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	**179 207**	**395 930**	**28 956**	**333 662**	**36 476**	**23 479**	**997 710**

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 24,5 millions de dollars au 30 septembre 2013 (8,3 millions de dollars au 31 mars 2013).

B. Dépréciation et autres charges

En l'absence de tout indice de dépréciation pendant les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2013, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en résultat net.

Au premier trimestre de l'exercice précédent, une charge de 6,5 millions de dollars a été comptabilisée en résultat net du fait de l'arrêt de la transmission sur ondes courtes de la programmation de RCI; au deuxième trimestre de l'exercice précédent, aucune charge n'a été comptabilisée à cet effet. Des dotations aux amortissements supplémentaires de 6,4 millions de dollars et de 26,0 millions de dollars respectivement pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2012 ont été comptabilisées à l'État du résultat de la Société pour refléter l'accélération de la mise hors service des derniers émetteurs de télévision analogique.

6. Immobilisations corporelles (suite)

Un montant additionnel de 0,4 million de dollars a été comptabilisé en charges au deuxième trimestre de 2012-2013 pour déprécier intégralement un car de reportage qui ne pouvait plus être utilisé en raison de son mauvais état.

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. La direction doit s'être engagée à réaliser la vente, qui devrait répondre aux critères de constatation d'une vente dans un délai d'un an suivant la date de classement de l'actif. Un actif détenu en vue de la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Avec l'essor de la diffusion en haute définition, la Société a cessé d'utiliser un car de reportage équipé pour la définition standard, et l'a donc mis en vente. La valeur comptable nette de ce car s'établit à 0,2 million de dollars au 30 septembre 2013 (0,2 million de dollars au 31 mars 2013).

Dans le cadre de son plan financier, la Société a élaboré une stratégie de rationalisation des biens immobiliers dont elle est propriétaire. C'est ainsi qu'elle a classé, à des fins comptables, divers actifs comme détenus en vue de la vente, dont les plus importants sont :

- une propriété située à Iqaluit (Nunavut), d'une valeur comptable de 0,5 million de dollars au 30 septembre 2013 (0,5 million de dollars au 31 mars 2013);
- un immeuble et un terrain situés à Halifax (Nouvelle-Écosse), car elle entend regrouper les activités médias locales (radio, télévision et nouveaux médias) des Services anglais et des Services français dans un nouvel immeuble loué. Ces actifs ont une valeur comptable nette de 3,4 millions de dollars au 30 septembre 2013;
- un immeuble et un terrain à Matane (Québec), suite au regroupement de ses activités dans un nouvel immeuble loué. Ces actifs ont une valeur comptable nette de 0,4 million de dollars au 30 septembre 2013.

La Société a également classé 53 sites de transmission comme détenus en vue de la vente, puisqu'elle n'en a plus l'utilité depuis l'arrêt de la transmission analogique de signaux de télévision. Ces sites ont une valeur comptable nette de 0,8 million de dollars au 30 septembre 2013 (1,0 million de dollars au 31 mars 2013) et seront probablement vendus individuellement.

7. Immobilisations incorporelles

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013**
Coût	161 147	155 925
Amortissement cumulé	(141 720)	(138 362)
	19 427	**17 563**

(en milliers de dollars canadiens)	**Logiciels développés à l'interne**	**Logiciels acquis**	**Projets d'immobilisations inachevés**	**Total**
Coût au 31 mars 2013	139 316	14 316	2 293	**155 925**
Acquisitions	-	38	5 324	**5 362**
Transferts (Référer à la Note 6)	900	3 703	(4 743)	**(140)**
Coût au 30 septembre 2013	**140 216**	**18 057**	**2 874**	**161 147**
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	(134 328)	(4 034)	-	**(138 362)**
Amortissement pour la période	(1 817)	(1 541)	-	**(3 358)**
Amortissement cumulé au 30 septembre 2013	**(136 145)**	**(5 575)**	**-**	**(141 720)**
Valeur comptable nette au 30 septembre 2013	**4 071**	**12 482**	**2 874**	**19 427**

7. Immobilisations incorporelles (suite)

(en milliers de dollars canadiens)	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2012	138 331	10 596	1 880	**150 807**
Acquisitions	1 236	2 542	2 191	**5 969**
Transferts (Référer à la note 6)	769	1 178	(1 778)	**169**
Sorties	(1 020)	-	-	**(1 020)**
Coût au 31 mars 2013	**139 316**	**14 316**	**2 293**	**155 925**
Amortissement cumulé au 31 mars 2012	(120 822)	(1 550)	-	**(122 372)**
Amortissement pour l'exercice	(14 526)	(2 484)	-	**(17 010)**
Amortissement inversé à la sortie	1 020	-	-	**1 020**
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	**(134 328)**	**(4 034)**	**-**	**(138 362)**
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	**4 988**	**10 282**	**2 293**	**17 563**

8. Participation dans des entreprises associées

L'information financière concernant les placements de la Société est résumée comme suit :

	Participation au :		Valeur comptable au :	
(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013	30 septembre 2013	31 mars 2013
Sirius (actions de cat. B)	14%	14%	1 198	3 473
Autres	-	-	17	17
	-	-	**1 215**	**3 490**

La Société détient 14.4 % des titres de capitaux propres et 24.1 % des titres avec droit de vote de Sirius XM Canada Holdings Inc. (Sirius XM) en raison des actions de catégorie B qu'elle a obtenues dans le contexte d'une fusion achevée en juin 2011 mettant en cause Sirius Canada Inc. (Sirius), une entité émettrice qu'elle comptabilisait auparavant selon la méthode de la mise en équivalence, et Canadian Satellite Radio Holdings Inc. (CSR). Comme elle détient plus de 20 % des droits de vote de Sirius XM et qu'elle a le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de cette entreprise par l'entremise de sa représentation au conseil d'administration et de sa relation d'affaires continue avec elle, la Société juge qu'elle exerce une influence notable sur Sirius XM. Par conséquent, elle comptabilise son investissement dans les actions de catégorie B de Sirius XM selon la méthode de la mise en équivalence.

8. Participation dans des entreprises associées (suite)

Le 15 janvier 2013, CSR a officiellement adopté le nom de Sirius XM Canada Holdings Inc.

Sirius XM a versé ses premiers dividendes trimestriels en novembre 2012. Pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2013, la Société a ainsi reçu de Sirius XM des dividendes s'établissant respectivement à 1,9 million de dollars et à 3,3 millions de dollars (nul en 2012).

Les tableaux suivants présentent un résumé des informations financières pour Sirius XM :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	**2013[1]**	**2012[2]**	**2013[1]**	**2012[2]**
Revenus	78 008	69 340	151 694	133 683
Résultat net	4 078	6 117	4 854	1 928

[1] Les montants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2013 comprennent les résultats de Sirius XM pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2013.
[2] Les montants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2012 comprennent les résultats de CSR pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2012.

(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013[1]**	**31 mars 2013[2]**
Actif	379 122	393 010
Passif	370 879	369 007

[1]Ces montants comprennent les soldes concernant Sirius XM au 31 août 2013.
[2]Ces montants comprennent les soldes concernant Sirius XM au 28 février 2013.

Sirius XM n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

9. Créditeurs et charges à payer

(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013**
Fournisseurs	25 329	34 729
Charges à payer	46 007	58 553
Autres	1 815	2 931
	73 151	**96 213**

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

	Courant		Non courant	
(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013 (révisés)**	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013 (révisés)**
Passif au titre des prestations de retraite constituées	-	-	87 008	193 329
Avantages futurs du personnel	-	-	142 745	150 126
Indemnités de vacances	52 512	58 237	-	-
Réduction des effectifs	9 886	11 898	-	-
Passifs liés aux salaires	61 997	65 458	139	150
	124 395	**135 593**	**229 892**	**343 605**

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

Risque de capitalisation : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques encourus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du Régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du Régime au titre des prestations définies, donnant ainsi lieu à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies, notamment les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques, les procédures et les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

Autres risques : Les actifs des régimes sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	30 septembre 2013	31 mars 2013
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	4.00%	4.25%
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation - régime de retraite	4.50%	4.00%
Taux d'actualisation – indemnité de cessation d'emploi	4.00%	3.50%
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	4.00%	3.50%
Taux d'actualisation – avantages postérieurs à l'emploi	4.25%	3.75%
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,50% en 2013 et 2,75% par la suite	1,50% en 2013 et 2,75% par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	8,00% en 2013 et baisse à 4,50% sur 15 ans	8,00% en 2013 et baisse à 4,50% sur 15 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1.65%	1.65%

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser au Régime selon un pourcentage de leur salaire admissible. Du 1er janvier au 30 juin 2013, le taux de cotisation des employés à temps plein était de 5,53 % (5,07 % du 1er janvier au 30 juin 2012) des gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État – soit 51 000 $ en 2013 (50 100 $ en 2012) et de 6,19 % du 1er juillet au 30 septembre 2013 (5,53 % du 1er juillet au 30 septembre 2012). Au-delà de ce maximum, le taux de cotisation s'élevait à 7,27 % des gains du 1er janvier au 30 juin 2013 et à 8,14 % des gains du 1er juillet au 30 septembre 2013 (contre 6,67 % du 1er janvier au 30 juin 2012 et 7,27 % du 1er juillet au 30 septembre 2012). La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	**2013**	**2012**	**2013**	**2012**
Prestations versées directement à des bénéficiaires	3 876	3 466	7 212	6 932
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	14 575	14 509	28 430	28 300
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	**18 451**	**17 975**	**35 642**	**35 232**

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière est le suivant :

	30 septembre 2013			31 mars 2013 (révisés)		
(en milliers de dollars canadiens)	**Régime de retraite capitalisé**	**Régimes de retraite non capitalisés**	**Autres avantages postérieurs à l'emploi**	**Régime de retraite capitalisé**	**Régimes de retraite non capitalisés**	**Autres avantages postérieurs à l'emploi**
Obligation au titre des prestations définies	5 168 206	81 946	142 745	5 500 267	86 546	150 126
Juste valeur des actifs des régimes	5 163 144	-	-	5 393 484	-	-
Passif net lié à l'obligation au titre des prestations définies	**5 062**	**81 946**	**142 745**	**106 783**	**86 546**	**150 126**

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	30 septembre 2013		31 mars 2013 (révisés)	
(en milliers de dollars canadiens)	**Régimes de retraite**	**Autres avantages postérieurs à l'emploi**	**Régimes de retraite**	**Autres avantages postérieurs à l'emploi**
Obligation au titre des prestations définies, début de la période	5 586 813	150 126	5 266 627	156 917
Coût des services rendus au cours de la période	54 962	2 912	101 558	7 707
Coût financier	110 616	2 645	221 695	6 332
Cotisations des employés	19 871	-	44 452	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	-	-	(534)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(384 618)	(5 726)	193 975	4 740
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(5 414)	-	18 913	(11 173)
Prestations versées	(132 078)	(7 212)	(260 407)	(13 863)
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	**5,250,152**[1]	**142 745**	**5,586,813**[2]	**150 126**

[1]L'obligation au titre des prestations constituées pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent respectivement à 5 168 206 $ et à 81 946 $.

[2]L'obligation au titre des prestations constituées pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent respectivement à 5 500 267 $ et à 86 546 $.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes ont été les suivantes :

	30 septembre 2013		31 mars 2013 (révisés)	
(en milliers de dollars canadiens)	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs des régimes, début de la période	5 393 484	-	5 090 814	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(2 650)	-	(5 020)	-
Réévaluations :				
Rendement attendu des actifs des régimes	106 244	-	213 334	-
Écarts actuariels découlant des ajustements lié à l'expérience	(250 157)	-	249 121	-
Cotisations des employés	19 871	-	44 452	-
Cotisations de la Société	28 430	7 212	61 190	13 863
Prestations versées	(132 078)	(7 212)	(260 407)	(13 863)
Juste valeur des actifs des régimes, fin de la période	**5 163 144**	**-**	**5 393 484**	**-**

Les montants comptabilisés en résultat global au titre des régimes à prestations définies sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012	2013	2012
Coût des services rendus	29 077	27 317	57 874	54 633
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	1 325	1 255	2 650	2 510
Intérêts sur l'obligation	56 703	57 007	113 261	114 013
Rendement attendu des actifs des régimes	(53 122)	(53 334)	(106 244)	(106 667)
Réévaluations comptabilisées en résultat net	-	(715)	(282)	(1 429)
Charge comptabilisée en résultat net	33 983	31 530	67 259	63 060
Plus :				
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(6 204)	305 861	(145 319)	263 647
Total comptabilisé en résultat global	**27 779**	**337 391**	**(78 060)**	**326 707**

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 121,4 millions de dollars au 30 septembre 2013 (pertes de 23,9 millions de dollars au 31 mars 2013).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat global de la Société :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	**2013**	**2012**	**2013**	**2012**
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	31 082	26 871	61 254	54 857
Services spécialisés	1 606	3 370	3 453	5 747
Transmission, distribution et collecte	971	967	1 914	1 842
Administration nationale	324	322	638	614
Total	**33 983**	**31 530**	**67 259**	**63 060**

11. Provisions

	30 septembre 2013				
			Coût de restructuration		
(en milliers de dollars canadiens)	**Réclamations et poursuites**	**Environnemental**	**Réduction des effectifs**	**Mise hors service d'actifs**	**Total**
Solde, début de l'exercice	45 408	260	1 235	4 393	51 296
Provisions supplémentaires comptabilisées	3 873	490	-	-	4 363
Augmentation dues à la désactualisation	-	-	-	42	42
Provisions utilisées	(1 365)	(80)	(1 235)	(1 600)	(4 280)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(800)	-	-	-	(800)
Solde, fin de la période	**47 116**	**670**	**-**	**2 835**	**50 621**

11. Provisions (suite)

A. Coûts de restructuration

La provision pour coûts de restructuration établie par la Société au 30 septembre 2013 a trait à la mise hors service des émetteurs de télévision analogique et des émetteurs sur ondes courtes résultant de la cessation de ces modes de transmission. Les travaux à l'origine de la provision de 2,8 millions de dollars (4,4 millions de dollars au 31 mars 2013) devraient se poursuivre au cours des trois prochaines années.

Au 30 septembre 2013, la Société n'a pas comptabilisé de provision pour la réduction des effectifs (1,2 million de dollars au 31 mars 2013). Tous les montants relatifs à la réduction des effectifs au 30 septembre 2013 sont inclus dans les passifs liés au personnel dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière.

B. Réclamations et poursuites

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des évaluations de biens immobiliers et les impôts fonciers correspondants, des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société. Au 30 septembre 2013, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 47,1 millions de dollars (45,4 millions de dollars au 31 mars 2013) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classifiées comme courantes, puisque la Société s'attend à les résoudre dans les douze prochains mois.

C. Passif environnemental

Au 30 septembre 2013, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 0,7 million de dollars pour un problème environnemental (0,3 million de dollars au 31 mars 2013 pour un problème environnemental). Des échantillons de terrain prélevés à l'ancien site de transmission de la Société situé au mont Logan ont révélé la présence d'hydrocarbures, ce qui oblige la Société à décontaminer le sol. Les coûts des travaux de décontamination sont estimés à 0,7 million de dollars. Des approbations ministérielles et d'autres examens environnementaux sont requis. Les travaux devraient être achevés en grande partie dans l'exercice en cours, mais il faudra peut-être six ans pour terminer le tout.

D. Éventualités

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. La Société n'a constaté aucune provision au titre de passifs éventuels.

12. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	**2013**	**2012**	**2013**	**2012**
Publicité	53 077	50 384	161 340	156 493
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	12 386	10 049	22 385	19 764
Production	4 459	4 700	7 293	8 114
Programmation numérique	2 038	1 990	5 129	4 898
Droits de retransmission	1 179	827	1 940	1 577
Commandites d'émission	1 783	3 136	2 959	3 977
Autres services	860	295	1 789	921
Total des revenus liés à la prestation des services	**75 782**	**71 381**	**202 835**	**195 744**
Total des revenus liés aux services spécialisés	**41 153**	**41 263**	**84 018**	**85 187**
Total des revenus financiers	**2 284**	**2 153**	**4 446**	**4 500**
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	8 043	11 764	18 431	22 366
Revenus de contrats-échanges autres que publicitaires	544	889	1 758	1 819
Gain (perte) sur taux de change	174	(55)	397	67
Perte nette provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(412)	(425)	(165)	(8)
Total des revenus	**127 568**	**126 970**	**311 720**	**309 675**

13. Financement public

La ventilation du crédit parlementaire approuvé et des sommes reçues par la Société est comme suit :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	**2013**	**2012**	**2013**	**2012**
Financement des activités opérationnelles	223 812	200 000	496 848	478 432
Financement des immobilisations	25 189	23 999	51 153	49 568
Financement du fonds de roulement	1 000	1 000	2 000	2 000
	250 001	**224 999**	**550 001**	**530 000**

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours du trimestre est comptabilisé comme ci-après dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles est comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat, pour le montant qui correspond à la différence nette entre les charges et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre.

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des charges et des revenus autogénérés.

(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013**
Financement des activités opérationnelles reçu au cours de la période	496 848	999 484
Moins: Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat au cours de la période	(462 824)	(999 484)
Crédit parlementaire d'exploitation reporté	**34 024**	**-**

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière. Il est amorti et comptabilisé de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquels il se rapporte.

(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013**
Solde, début de l'exercice	525 696	574 027
Financement public au titre des immobilisations	51 153	103 035
Amortissement du financement des immobilisations différé	(55 550)	(151 366)
Solde, fin de la période	**521 299**	**525 696**

14. Saisonnalité

Environ 55 % du financement de la Société, à l'exclusion du crédit parlementaire, provient de revenus publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement les moins élevés en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. Les revenus publicitaires tendent également à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général ainsi qu'en fonction de la grille de programmation. Les revenus d'abonnement sont plus stables d'un trimestre à l'autre et représentent environ 20 % des revenus totaux de la Société.

Les charges opérationnelles tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

15. Variations du fonds de roulement

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	**2013**	**2012**	**2013**	**2012**
Les variations du fonds de roulement sont composées de :				
Clients et autres créances	50 136	43 664	37 506	33 651
Programmation	(41 296)	(34 644)	(53 435)	(48 463)
Stocks de marchandisage	528	(116)	504	(108)
Charges payées d'avance	(15 376)	4 523	19 752	60 410
Créditeurs et charges à payer	9 730	13 676	(23 295)	(35 496)
Provisions	(1 627)	(2 862)	(717)	6 628
Revenus différés	1 313	(9)	2 375	1 443
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	(3)	(5 630)	(14 535)	(9 507)
	3 405	**18 602**	**(31 845)**	**8 558**

16. Engagements

Engagements liés aux émissions, contrats de location simple et autres

La Société a conclu des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement, donnant également lieu à des engagements. La direction estime que ces nouveaux engagements, pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013, entraîneront des charges futures d'environ 85,9 millions de dollars (79,6 millions de dollars en 2012). Au 30 septembre 2013, la Société avait, au total, des engagements de 835,9 millions de dollars (786,1 millions de dollars au 31 mars 2013) devant être payés au cours des 46 prochaines années.

17. Parties liées

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société conclut des transactions avec des parties liées conformément aux conditions commerciales normales applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises, ainsi qu'aux prix du marché, et les comptabilise à la juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

	Prestation de services			
	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012	2013	2012
Entreprise associée	733	825	1 294	1 857
Autres entités liées[1]	5 778	3 775	9 430	8 975
	6 511	4 600	10 724	10 832

[1] Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la provision de services administratifs au Régime de Retraite de la Société.

	Réception de services			
	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012	2013	2012
Autres entités liées	-	-	-	23
	-	-	-	23

17. Parties liées (suite)

	Cotisations de retraite			
	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	**2013**	**2012**	**2013**	**2012**
Régime de retraite de la Société	14 575	14 509	28 430	28 300
	14 575	**14 509**	**28 430**	**28 300**

Les soldes suivants étaient impayés à la fin du trimestre :

	Sommes dues par les parties liées	
(en milliers de dollars canadiens)	**30 septembre 2013**	**31 mars 2013**
Entreprise associée	353	351
Autres entités liées	1 600	-
	1 953	**351**

La Société ne doit aucune somme à des parties liées au 30 septembre 2013 (aucune au 31 mars 2013).

Les sommes impayées ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice en cours ou dans des exercices antérieurs relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Autres transactions avec une entreprise associée

La Société n'a effectué aucune transaction significative avec son entreprise associée pendant l'exercice en cours autre que les dividendes reçus, comme il est indiqué à la note 8.

C. Transactions avec des entités liées à une autorité publique

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, la Société s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.

17. Parties liées (suite)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, la valeur globale des transactions significatives effectuées par la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'élève à 0,7 million de dollars (0,5 million de dollars en 2012) et à 0,3 million de dollars (0,2 million de dollars en 2012) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, cette valeur s'établit à 0,8 million de dollars (0,6 million de dollars en 2012) et à 1,0 million de dollars (0,2 million de dollars en 2012) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Aucune transaction individuellement significative n'a été effectuée pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 (aucune en 2012).

18. Évaluations de la juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie, des clients et autres créances, de la tranche à court terme des billets à recevoir, de la tranche à court terme de l'investissement dans un contrat de location-financement, des créditeurs et des charges à payer, de la tranche à court terme de la dette obligataire, de la tranche à court terme de l'obligation au titre de contrats de location-financement, de la tranche à court terme des effets à payer et du passif d'encaissement anticipé avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

18. Évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres instruments financiers de la Société :

	30 septembre 2013		31 mars 2013			
(en milliers de dollars canadiens)	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Méthode[1]	Note
Instruments financiers évalués à la juste valeur :						
Actifs financiers dérivés						
Contrats à terme	226	226	458	458	Niveau 2	(a)
Options sur actions	228	228	171	171	Niveau 2	(b)
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Billets à recevoir (non courant)	47 125	53 421	48 250	56 743	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	51 445	58 788	52 706	62 893	Niveau 2	(c)
Dette obligataire (non courant)	270 918	353 934	277 008	381 053	Niveau 2	(d)
Obligation au titre de contrats de location-financement (non courant)	38 813	41 304	44 447	47 881	Niveau 2	(d)
Effets à payer (non courant)	110 026	119 098	113 049	128 009	Niveau 2	(d)
Actifs non financiers évalués au coût amorti :						
Participation dans une entreprise associée (Sirius XM)	1 198	151 783	3 473	114 819	Niveau 1	(e)

[1]La méthode renvoie à la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 – prix cotés d'instruments d'actif ou de passif identiques sur des marchés actifs
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables directement
- Niveau 3 – données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables)

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant les derniers trois et six mois terminés le 30 septembre 2013.

(a) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix observables sur un marché à terme.

(b) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.

(c) Les justes valeurs des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

18. Évaluations de la juste valeur (suite)

(e) La juste valeur est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de Sirius XM à la fin du trimestre de présentation de l'information financière.

19. Événement postérieur à la date de clôture

Le 25 novembre 2013, la Société a signé une entente avec Rogers Communications Inc. (Rogers) qui prévoit la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *Hockey Night in Canada*. Cette entente fait suite à la transaction conclue entre Rogers et la LNH concernant les droits de diffusion des matchs de hockey au Canada, et qui entrera en vigueur à la saison 2014-2015. Cette entente conclue entre CBC/Radio-Canada et Rogers assurera que les Canadiens continuent de profiter de *Hockey Night in Canada*, une icône culturelle canadienne, pour au moins les quatre prochaines années et de manière économique pour la Société. Aux termes de l'entente, la Société continuera de diffuser *Hockey Night in Canada*, mais elle ne paiera plus les droits de diffusion et ne percevra plus les revenus publicitaires qui y sont associés. Par ailleurs, elle fournira des ressources de production nécessaires à la diffusion des matchs de hockey et continuera à être propriétaire de la marque *Hockey Night in Canada*, qui fera l'objet d'une licence octroyée à Rogers sur la durée de l'entente.

La Société prévoit des réductions de personnel associées à cette entente, mais elle n'en a pas encore déterminé l'ampleur. La direction estimera son incidence sur les coûts lorsque les éléments de l'entente seront davantage précisés.